

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

29° : ALGER

28° : TAMANRASSET

p. 2

Vendredi 25 - Samedi 26 Octobre 2013 - 20/21 Dhou al-Hijja 1434 - N° 410 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

ALGÉRIE - RUSSIE  
Le général de corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah reçu par le ministre russe de la Défense



Page 6

TOURNÉE DE M. LAMAMRA DANS LES PAYS DU CHAMP (MAURITANIE, MALI ET NIGER)  
La sécurité aux frontières, priorité des priorités



Pages 6-7

ALGÉRIE - TUNISIE  
L'Algérie condamne la «lâche attaque» ayant coûté la vie à six membres de la Garde nationale tunisienne

Page 7

## UN NOUVEAU SOUFFLE AU DÉVELOPPEMENT MOUVEMENT dans le corps des walis

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a procédé jeudi à un mouvement dans le corps des walis, indique la Présidence de la République dans un communiqué.



Des raisons sûrement bien justifiées motivent l'explication du choix des mutations, des nominations et des mises à fin de fonction pour exercer d'autres missions supérieures dans d'autres secteurs. Ce n'est pas le hasard qui est à la base de l'initiative portant sur des changements à apporter dans le domaine des fonctions supérieures, et plus particulièrement dans le corps des walis. Il y a vraiment de quoi quand on perçoit que le wali est le représentant local du gouvernement et davantage qu'il est doté à la fois d'attributions économiques et de souveraineté nationale. Il est plus qu'un administrateur ou un simple com-

mis de l'Etat car il représente l'Etat lui-même.

Cependant, aussi bien les critères de désignation des responsables de ce niveau que les missions qui sont confiées à ces derniers sont le fait de l'Etat, et on sait que c'est le Président de la République qui incarne l'Etat. Aussi bien les walis que leurs missions sont constitutionnelles.

S. Abdjaoui

Page 3

HABITAT Le traitement des dossiers du LPP débutera le 15 novembre

Page 5

PÊCHE PROJET DE LOI DE FINANCES 2014 Ferroukhi «lance» les filets

Page 8

SANTÉ LA PÉNURIE DE MÉDICAMENTS ET DE VACCINS «DÉFINITIVEMENT RÉSOLUE» La bonne nouvelle de Boudiaf

Page 2

SCIENCE et VIE  
INFARCTUS  
l'aspirine en prévention remise en question

Pages 12-13

CULTURE

L'Algérie à l'honneur à l'évènement artistique Al Multaqa de Londres

Page 24

FOOTBALL ALGÉRIE-BURKINA FASO (BARRAGES MONDIAL 2014 RETOUR)  
Quand le président de la FBF verse dans la provocation !

Page 22

JUSTICE BORDJ EL KIFFAN 20 ans de prison pour avoir tué son voisin

Page 9



### Régions Nord :

#### 28° à Alger

- Temps relativement chaud et ensoleillé avec tendance orageuses vers l'intérieur et les Aurès en cours d'après-midi. Les vents seront modérés. La mer sera peu agitée.

#### Régions Sud : 28° à Tamanrasset

- Temps voilé vers le Sud-Ouest avec foyers orageux et dégagé ailleurs. Les vents seront modérés 20/30 km/h avec soulèvements de sable vers l'extrême sud.

<b>Alger</b>	<b>max</b>	<b>28°</b>	<b>min</b>	<b>19°</b>
<b>Oran</b>	<b>max</b>	<b>26°</b>	<b>min</b>	<b>15°</b>
<b>Annaba</b>	<b>max</b>	<b>29°</b>	<b>min</b>	<b>15°</b>
<b>Béjaïa</b>	<b>max</b>	<b>34°</b>	<b>min</b>	<b>15°</b>
<b>Tamanrasset</b>	<b>max</b>	<b>28°</b>	<b>min</b>	<b>11°</b>

LE DR S. KESRAOUI DU CHU DE BLIDA INVITÉE  
LUNDI 28 OCTOBRE DU FORUM DE DK NEWS

### Conférence-débat sur «Les accidents vasculaires cérébraux»

Les maladies vasculaires cérébrales sont responsables de plus de 26% des décès en Algérie. Couplées aux accidents cardiovasculaires, elles constituent la première cause de mortalité dans le pays, loin devant les cancers et même les accidents de la route. C'est dire la gravité de cette pathologie, qui tend à enregistrer une incidence de plus en plus grande dans un pays en plein transition épidémiologique. A ce sujet le Dr S. Kesraoui du service de neurologie du CHU de Blida animera une conférence-débat le lundi 28 octobre à 10h30 au forum du journal DK News sur «Les accidents vasculaires cérébraux (AVC)» dont la Journée mondiale est célébrée le 29 octobre de chaque année.



### AUJOURD'HUI À BLIDA Rencontre régionale du parti du FLN



Le secrétaire général du parti du Front de libération nationale, Amar Saïdani, présidera ce matin à 9h, à la salle omnisports Mustapha-Tchaker de Blida, les travaux de la rencontre régionale des cadres du parti du Centre.

### 59<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DU 1<sup>er</sup> NOVEMBRE 1954 La Sûreté de wilaya de Sétif commémore l'événement



Al l'occasion de la commémoration du 59<sup>e</sup> anniversaire du 1<sup>er</sup> Novembre 1954, date historique marquant le déclenchement de la guerre de Libération nationale, la sûreté de wilaya de Sétif a mis au point un programme festif très riche comprenant plusieurs activités de proximité dont des mini-tournois de foot, une course à pied ainsi que d'autres activités intellectuelle, poétique, et un concours du meilleur dessin) visant à transmettre les valeurs de notre glorieuse révolution nationale à la nouvelle génération post-indépendante.

Le coup d'envoi des festivités commémorant l'événement, tracé par le service de l'action sociale, santé et sport de la sûreté de wilaya de Sétif, sera donné demain dimanche 27 octobre.

### CE MATIN À BÉLOUÏZDAD Conférence de presse de l'UGCAA



L'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) tiendra ce matin à 10h30, en son siège, (18, rue Mohamed Boudoum, Belouizdad, Alger), une conférence de presse qui portera sur «les prix des produits alimentaires (légumes secs, fruits et légumes, œufs et

### No comment

#### LE DINAR A CHUTÉ DE 10%



### LA PÉNURIE DE MÉDICAMENTS ET DE VACCINS «DÉFINITIVEMENT RÉSOLUE» La bonne nouvelle de Boudiaf



Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a affirmé jeudi à Alger que le problème de la pénurie de médicaments et de vaccins a été «définitivement résolu». Le ministre qui répondait aux questions orales lors de la séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN), a indiqué avoir donné des instructions fermes à tous les travailleurs du secteur de la santé pour mettre fin au problème de la pénurie de médicaments, de vaccins et de sérums.

A la question d'un député sur le sujet, M. Boudiaf a précisé que lors de sa rencontre avec le directeur général de l'Institut Pasteur il s'est avéré qu'«aujourd'hui tous les vaccins ont été distribués», imputant la pénurie de médicaments au «problème de gestion ou à la manière d'obtenir des médicaments ou des sérums».

### ALLIANCE DE L'ALGÉRIE VERTE Journée parlementaire sur l'emploi demain à l'APN

La formation parlementaire de l'Alliance de l'Algérie verte (AAV), organisera demain dimanche 27 octobre, à l'Assemblée populaire nationale, une journée parlementaire, qui portera sur le thème : «L'emploi, entre perspective et réalité».

### RND Élection aujourd'hui des délégués pour le 4<sup>e</sup> congrès

Le Rassemblement national démocratique (RND) procédera aujourd'hui à l'élection de ses délégués pour le quatrième congrès prévu fin décembre, a indiqué jeudi un communiqué du parti.

Les militants du RND, des 48 wilayas, se rencontreront dans les 48 wilayas pour élire leurs délégués au quatrième congrès. «Ces rencontres seront l'occasion pour le parti d'affirmer sa ferme volonté d'œuvrer à la réussite du congrès», a ajouté le communiqué.

### LUNDI À ALGER Séminaire sur la gestion des ressources humaines

Un séminaire sur la gestion des ressources humaines et des compétences sera organisé lundi prochain à Alger, avec la participation de plusieurs experts algériens et étrangers, a indiqué jeudi le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale dans un communiqué.

Cette rencontre de deux jours «se veut un espace d'évaluation, de réflexion et de discussion sur la situation et le devenir des ressources humaines et des compétences en Algérie», a expliqué le communiqué.

# Le président Bouteflika procède à un mouvement dans le corps des walis



Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a procédé jeudi à un mouvement dans le corps des walis, indique la Présidence de la République dans un communiqué, dont voici le texte intégral:

«Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a procédé, ce jour, à un mouvement dans le corps des walis.

#### Ce mouvement comporte :

##### Au titre des mutations, messieurs :

- **Zoukh Abdelkader**, wali de Sétif, est muté à la wilaya d'Alger, en remplacement de Addou Mohamed Kebir, appelé à d'autres fonctions.

- **Zaâlène Abdellahani**, wali de Béchar est muté à la wilaya d'Oran.

- **Saci Ahmed Abdelhafidh**, wali d'Adrar, est muté à la wilaya de Tlemcen.

- **Sendifid Mohamed Mounib**, wali d'El Oued, est muté à la wilaya d'Annaba.

- **Ouadah Hocine**, wali de Mostaganem, est muté à la wilaya de Constantine.

- **Djamaâ Mahmoud**, wali de Chlef, est muté à la wilaya de Ghardaïa.

- **Boussetta Aboubakr Essedik**, wali de Djelfa, est muté à la wilaya de Chlef.

- **Maabed Ahmed**, wali de Tarf, est muté à la wilaya de Mostaganem.

- **Bouderbali Mohamed**, wali de Skikda, est muté à la wilaya de Sétif.

##### Au titre des nouvelles nominations, Messieurs :

- **Djellaoui Abelkader**, wali délégué de Chéraga, est désigné en qualité de wali de Djelfa.

- **Salamani Mohamed**, wali délégué d'Hussein-Dey, est désigné en qualité de wali de Béchar.

- **Lebka Mohamed**, wali délégué d'El-Harrach, est désigné en qualité de wali de Tarf.

- **El Affani Salah**, wali délégué de Bir Mourad Raïs, est désigné en qualité de wali d'El-Oued.

- **Benhassine Faouzi**, secrétaire général de la wilaya de Tlemcen, est

désigné en qualité de wali de Skikda.

##### Madani Fouath

**Abderrahmane**, secrétaire général de la wilaya de Bouira, est désigné en qualité de wali d'Adrar.

- **Chakour Mohamed**, secrétaire général de la wilaya de Jijel, est désigné en qualité de wali délégué de Bir Mourad Raïs.

- **Nedjaoui Rachid**, secrétaire général de la wilaya d'Illizi, est désigné en qualité de wali délégué de Chéraga.

- **Soufi Abdel Illah**, chef de la daïra de Sidi M'hamed Ben Ali, est désigné en qualité de wali délégué de Hussein-Dey.

- **Abcir Slimane**, chef de la daïra d'El-Meghair, est désigné en qualité de wali délégué d'El-Harrach.

Par ailleurs, Adli Ahmed, wali de Ghardaïa, est nommé en qualité de secrétaire général du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, en remplacement de Ouali Abdelkader, admis à la retraite.

APS

## FÊTE NATIONALE DE L'AUTRICHE Le Président Bouteflika félicite le chancelier fédéral autrichien

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au chancelier fédéral de la République d'Autriche, Werner Faymann, dans lequel il lui a réitéré sa disponibilité à la consolidation des relations entre les deux pays. «Il me plaît, au moment où la République d'Autriche célèbre sa fête nationale, de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, mes félicitations les plus chaleureuses, accompagnées de mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour vous-même, de bien-être et de prospérité pour le peuple autrichien ami», a écrit le président Bouteflika dans son message. «Je voudrais saisir cette opportunité pour vous réitérer mon entière disponibilité à œuvrer, de concert avec vous, à la consolidation des liens d'amitié et de coopération entre nos deux pays, dans l'intérêt mutuel de nos deux peuples», a ajouté le Président de la République.

## ALGÉRIE-SERBIE M. Sellal reçoit la première dame de la République de Serbie M<sup>me</sup> Dragica Nikolic

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal a reçu jeudi à Alger la première dame de la République de Serbie, M<sup>me</sup> Dragica Nikolic, en visite d'amitié en Algérie et porteuse d'une lettre du président Serbe à son homologue M. Abdelaziz Bouteflika, a indiqué un communiqué du cabinet du Premier ministre. L'entretien a essentiellement porté sur «la qualité des relations qui existent entre l'Algérie et la Serbie» et sur «les voies et moyens de les faire fructifier au service des deux nations algérienne et serbe», précise-t-on de même source. L'audience s'est déroulée en présence de la ministre de la Solidarité, de la famille et de la condition féminine, Souad Bendjaballah, souligne le communiqué.

## Tout l'intérêt du Président pour la bonne gouvernance locale

### Said Abjaoui

Des raisons sûrement bien justifiées motivent l'explication du choix des mutations, des nominations et des mises à fin de fonction pour exercer d'autres missions supérieures dans d'autres secteurs. Ce n'est pas le hasard qui est à la base de l'initiative portant sur des changements à apporter dans le domaine des fonctions supérieures, et plus particulièrement dans le corps des walis. Il y a vraiment de quoi quand on prétend que le wali est le représentant local du gouvernement et davantage qu'il est doté à la fois d'attributions économiques et de souveraineté nationale. Il est plus qu'un administrateur ou un simple commis de l'Etat car il représente l'Etat lui-même.

Cependant, aussi bien les critères de désignation des responsables de ce niveau que les missions qui sont confiées à ces derniers sont le fait de l'Etat, et on sait que c'est le Président de la République qui incarne l'Etat. Aussi bien les walis que leurs mis-

sions sont constitutionnelles. Au titre de son attachement à la bonne gouvernance locale, on se rappelle que le Président de la République avait pratiquement commencé son premier mandat par des changements dans le corps des walis, allant même jusqu'à radier de la fonction publique des walis qui avaient un peu trop pris des dispositions par rapport aux lois et règlements. C'était pratiquement pour des raisons liées à la qualité de la bonne gouvernance dont celles relatives à la moralisation, à l'incompétence et à l'appropriation des fonctions pour des objectifs trop personnalisés qu'étaient motivées certaines mises à fin de fonction sans désignation vers d'autres fonctions supérieures. Cette fois-ci, le mouvement suivi de mises à fin de fonction n'est pas d'une grande ampleur probablement pour raison d'efficacité prouvée de la gestion locale qui recommande que soit conférée la continuité et donc la stabilité.

D'abord, il y a toujours une continuité

dans les missions et attributions des walis, et ce depuis des décennies. La fonction de wali est estimée assez indispensable pour la conserver et la promouvoir.

On commence par le début, c'est-à-dire les nominations. Comment se choisissent les responsables des collectivités locales ? Comment se définissent leurs missions ? Les changements sont toujours liés aux mutations politiques, économiques, sociales pour les adapter à des contextes nouveaux. Il y a bien eu des réflexions menées au sein d'une commission de réformes des missions des institutions mise en place à la présidence de la République. Il y a bien eu une commission de dialogue national pour recueillir les propositions de l'ensemble des acteurs politiques et associatifs et des personnalités indépendantes de tout parti politique pour introduire des réformes dans la Constitution. Il est déjà arrivé au Président de la République de ne pas se priver de dire ce qu'il pensait des Collectivités locales, de la

bonne gouvernance nationale et locale. Il est certainement très difficile d'apporter la contradiction à celui qui sait très bien si ses attentes ont rencontré les résultats qu'il espérait sur le terrain. Les walis ont à la fois des missions de développement et des missions de souveraineté.

Il leur faut sans cesse réunir l'exécutif de wilaya, rencontrer les entreprises, suivre les projets des Ongs, des ex-Eplf, de l'hydraulique, de l'agriculture, sans oublier les questions de sécurité et celles de tranquillité publique. Développement local ? Développement national ? Le Président, on s'en souvient, a fait le lien entre ces deux concepts en affirmant que le développement national est la somme des développements locaux. Cette équation est ainsi posée à travers son appel aux collectivités locales afin que celles-ci s'impliquent dans les projets d'envergure nationale, décidés par les pouvoirs publics nationaux, et qui sont situés en partie ou en totalité, dans les wilayas ou communes.

## MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, M.ABDELAZIZ BOUTEFLIKA

### L'Algérie vit son printemps depuis 1954

Le Premier ministre, a affirmé que l'Algérie vivait son printemps depuis 1954 et qu'elle «est debout depuis cette date grâce à la résistance de ses hommes».

M. Sellal a indiqué que la solution des problèmes auxquels faisait face l'Algérie «passe par la réalisation de la stabilité et la consolidation de la confiance que l'Algérie a retrouvée», ajoutant que «l'Algérie commence à vaincre la culture de rancœur et de haine qui est aujourd'hui en voie de disparition». «L'Algérie amorce un nouveau tournant de son histoire maintenant qu'elle s'est relevée de sa déchéance intellectuelle et sociale», a encore soutenu M. Sellal estimant que la réalisation du développement durable repose sur une solution économique «respectueuse des équilibres et une politique sociale qui garantit à tous les Algériens une vie décente».

### Un intérêt continu à la qualité des produits de l'Entreprise "ENIE"

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal a insisté, mercredi à Sidi Bel-Abbès, sur l'intérêt continu à accorder à la qualité des produits de l'Entreprise nationale des industries électroniques (ENIE).

En visitant cette entreprise, M. Sellal a souligné que l'Etat veille à l'encouragement de la production locale, exhortant les responsables de l'ENIE à conclure des conventions avec les universités en matière de recherche et de formation.

Cette entreprise publique issue de la restructuration de la Société nationale d'électronique en 1980, dont le capital social est estimé à 8.322 milliards DA, emploie 1.215 travailleurs dont 888 permanents. Sa capacité de production est de 600 produits par jour alors que sa capacité théorique est de 700 U/J, selon les explications fournies.

Eu égard à la demande sur ses produits malgré la concurrence, l'ENIE a réussi à réaliser un chiffre d'affaires annuel de 2,7 milliards DA.

Un plan de développement de l'entreprise a été adopté assurant un prêt de 24 milliards DA pour le rachat des dettes et l'octroi de crédits bonifiés à hauteur de 20 milliards DA. Ainsi, 14 milliards DA de ce prêt ont été consacrés à la mise à niveau de l'usine d'intégration électronique (en cours de réalisation à 50%).

Le montant restant du prêt est alloué à la fabrication de panneaux solaires photovoltaïques et les activités de recherche, de développement et de formation outre l'étude de faisabilité de projets de caméras de vidéosurveillance et affichage LED et autres.

Dans un exposé présenté au Premier ministre, les responsables de l'ENIE ont souligné que cette entreprise qui utilise des technologies modernes et fournit des produits de haute qualité est confrontée à la concurrence déloyale. M. Sellal a ensuite visité la société par action privée «Chiali tubes» de fabrication de tubes plastiques pour l'AEP, le raccordement en gaz et l'irrigation agricole.

Cette Spa, qui emploie 391 travailleurs permanents, exporte ses produits à l'étranger, notamment vers de nombreux pays africains.

Avec un capital social de 1,5 milliard DA, elle a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 5 milliards DA et elle est en phase de concrétisation d'un plan de développement pour accroître sa capacité de production et développer d'autres produits.

APS



### › Sellal appelle à un renforcement de la lutte contre la bureaucratie, le «mal du pays»

Le Premier ministre a appelé à un renforcement de la lutte contre la bureaucratie qu'il a qualifiée de «mal du pays».

M. Sellal a, par ailleurs, affirmé, que l'Algérie avait enregistré des réalisations «très positives depuis 1999», traduisant une «réelle dynamique».

Placée sous le thème «La réforme du service

public», la visite du Premier ministre à Sidi Bel-Abbès lui a permis de vérifier l'état d'avancement de plusieurs projets socio-économiques en cours de réalisation dans cette wilaya figurant parmi les plus importantes de l'Ouest du pays. Il a également procédé à l'inauguration d'autres projets fraîchement achevés.

## «La réforme du service public» à l'ordre du jour

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a acheté, mercredi soir, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès, inscrite dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika. M. Sellal a clôturé sa visite de travail par une rencontre avec les représentants de la société civile, au cours de laquelle il a annoncé une enveloppe

complémentaire de 23,435 milliards DA pour financer 40 nouvelles opérations de développement au profit de la wilaya. Cette dernière a également bénéficié d'un programme complémentaire de réalisation de 3.500 logements dont 2.000 de type rural et 1.200 autres de type social. Lors de la rencontre, une série de doléances ont été soulevées au Premier ministre par les représentants de

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal a annoncé, mercredi à Sidi Bel-Abbès, l'affectation au profit de cette wilaya d'un programme complémentaire de 3.500 logements.

M. Sellal a précisé, au cours de la rencontre qu'il a eue avec la société civile en marge de sa visite de travail dans cette wilaya, que ce programme supplémentaire se compose de 2.000 unités de type logement rural et 1.500 autres de type social. Il a en outre fait état d'un programme de rénovation et de réhabilitation du vieux bâti. D'autre part,

le Premier ministre a énuméré plusieurs projets dont bénéficieront la wilaya comme un centre hospitalo-universitaire de 500 lits et le renforcement de l'électrification rurale. Les débats qui ont marqué cette rencontre ont porté sur de nombreuses préoccupations comme le logement, le transport, le réseau routier, la santé et autres problèmes. D'autres réponses, M. Sellal a rappelé que les projets dont a bénéficié la wilaya contribueront au règlement de ces problèmes, assurant que l'Etat

miques pour traiter ces insuffisances. Il a également souligné que le règlement des problèmes ne se fera qu'avec la stabilité et la confiance retrouvée. M. Sellal est par ailleurs félicité du processus de développement notable que connaissent plusieurs secteurs, louant également l'apport des investisseurs privés locaux dans la promotion du secteur agricole et industriel.

Il a enfin estimé que le temps est venu pour libérer et encourager les initiatives servant les intérêts du citoyen et du pays.

**Un programme complémentaire de 3.500 logements**

## Une enveloppe de plus de 23 milliards DA

La wilaya de Sidi Bel-Abbès a bénéficié d'un programme complémentaire doté d'une enveloppe de 23,435 milliards de dinars à l'occasion de la visite de travail effectuée mercredi par le Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal.

Selon un document du Premier ministère remis à la presse lors de la rencontre élargie à la société civile qu'a présidée M. Sellal, cette enveloppe est destinée au financement de 40 opérations touchant divers secteurs.

Il s'agit notamment des secteurs de l'habitat et de l'urbanisme avec une dotation de 4,690 milliards DA, des travaux publics (2 milliards DA), des ressources en eau (5,7 milliards DA) et la santé (1,035 milliard DA). Le reste de l'enveloppe complémentaire sera octroyé aux secteurs de l'agriculture, du dé-

veloppement industriel et de la promotion de l'investissement, de l'enseignement supérieur, de la jeunesse et des sports, de l'énergie et des mines en plus des plans communautaires de développement (PCD). Ce programme complémentaire vise à renforcer et à moderniser les infrastructures de base, à améliorer les conditions de vie des citoyens notamment par le biais de projets de désenclavement, d'alimentation en eau potable, d'assainissement, d'amélioration du cadre de vie et enfin l'éducation.

La wilaya de Sidi Bel-Abbès a bénéficié au titre du plan de développement quinquennal (2010/2014) d'une enveloppe totale de 156 milliards DA pour financer des projets dans divers secteurs.

**HABITAT**

# Le traitement des dossiers du LPP débutera le 15 novembre prochain

**Le Président-directeur général de l'Entreprise nationale de promotion immobilière (Enpi), M. Amar Guellati, a indiqué que le traitement des dossiers de demande de Logement public promotionnel (LPP) débutera le 15 novembre prochain.**



M. Amar Guellati a précisé dans une déclaration à l'APS que l'opération de sélection des dossiers à soumettre à la commission chargée du traitement des demandes a été entamée depuis quelques semaines. Pour rappel, 35 770 formulaires ont été retirés et 28 600 demandes LPP déposées.

La capitale a enregistré à elle seule 13 000 demandes contre 3 500 à Oran, 1100 à Blida, 890 à Skikda, 743 à Annaba, 690 à Constantine et 600 à Boumerdes, selon l'Enpi.

La faible demande à ce type de logement dans certaines wilayas est due, selon le P-DG de l'Enpi, à un problème foncier. Il a affirmé que ce problème n'a pas encouragé les citoyens au début à s'inscrire, précisant qu'après le lancement de nombreux projets, cette formule a attiré de nombreux postulants dans plusieurs wilayas.

Les inscriptions au programme LPP lancées début juillet dernier sont toujours ouvertes et se poursuivront tant qu'il yaura des souscripteurs à cette formule, selon M. Guellati qui n'a pas exclu la suspension de l'opération d'inscription pour

«une très courte durée» pour des raisons organisationnelles. Il a cependant rassuré que tous les dossiers répondant aux conditions requises seront acceptés.

L'Enpi exige des postulants au programme LPP un revenu de 108 000 à 216 000 DA et de n'avoir pas en leur possession un logement ou un lot de terrain à bâtrir ni bénéficié d'aucune aide de l'Etat pour l'obtention d'un logement.

## Plus de 13 000 unités LPP en cours de réalisation à travers le pays

Le P-DG de l'Enpi a en outre affirmé que «tous les souscripteurs dont les dossiers seront acceptés auront leurs logements», précisant que les prix seront «raisonnables».

«Nous faisons en sorte que les prix soient pratiquement les mêmes dans toutes les wilayas bien que les coûts diffèrent d'une région à une autre. Par conséquent, nous renoncerons à une partie de la marge bénéficiaire de l'entreprise vu notre engagement à fournir des logements promotionnels à des prix modérés». Les prix du logement LPP seront annoncés dans

deux semaines, selon M. Guellati qui précise que «son entreprise poursuit ses efforts pour rabaisser les prix et prendra le temps nécessaire».

Les souscripteurs pourront bénéficier d'un logement de type f3, f4 ou f5 selon la demande. La première tranche (15 à 25% du prix) sera versée avant la remise des clés, le reste sera payé sous forme de mensualités après l'obtention d'un crédit bancaire du Crédit populaire d'Algérie (CPA).

«Le mode de paiement est près d'être finalisé, ce qui est sur c'est qu'il tiendra compte de l'intérêt du souscripteur sans toucher à l'équilibre financier de l'entreprise», a déclaré M. Guellati qui souligne que les logements proposés dans le cadre du programme LPP sont «de haut standing». L'Enpi compte réaliser 15 850 unités LPP dont 45 000 à Alger.

Plus de 13 000 logements LPP ont été mis en chantier à travers le territoire national, a-t-il indiqué affirmant que les projets prévus pour 2013 seront lancés avant décembre prochain.

APS

## MME DALILA BOUDJEMAÂ EN VISITE À M'SILA Création de micro-entreprises de jeunes, spécialisées dans la récupération

La ministre de l'Aménagement du territoire et de l'environnement, Dalila Boudjemaâ, a apporté, jeudi de M'Sila, à favoriser la création de micro-entreprises de jeunes, spécialisées dans la récupération.

Mme Boudjemaâ a rappelé l'importance du tri et recyclage des déchets sur l'environnement et l'économie du pays. Elle a précisé, à ce propos, que les produits plastiques et le papier récupérés sont très demandés par certaines sociétés nationales de transformations. Ce genre de traitement de déchets va aussi permettre de maximiser

la durée d'exploitation des casiers des CET et gagner de l'espace.

A Bousaâda, Mme la ministre a écouté des explications sur un projet d'aménagement du «Djebane Belguizaoui» en parc citadin qui sera lancé l'année prochaine. L'opération va couvrir une enveloppe de 2 millions de dinars.

En plus de son apport pour la population de la région, ce projet va stopper l'agression que subissent ce lieu par l'expansion urbanistique anarchique.

Mouad B.

## ► FLN

### La réunion du CC fixée au 16 novembre

Le secrétaire général du parti du FLN est, à Blida, aujourd'hui, pour la réunion des mouhafadhs et responsables de base de la région Centre.

Des rencontres similaires avaient eu lieu à Oran, Sétif, Ouargla. Il s'agissait, selon Amar Saâdani, de «remobiliser la base du parti, le FLN réel».

Les initiatives qui ont conduit à une rencontre solennelle avec Amar Ghoul, au siège du parti au mois de septembre, a suscité des commentaires sur les prérogatives du comité central et celles du secrétaire général. A Ouargla, Saâdani a fait «marche arrière» en reconnaissant que la question des alliances est du ressort du Comité central. Poursuivant qu'une rencontre ne signifie pas entente.

Accueilli entretemps par Sidi Said à l'Ugta, il a enchaîné avec une réunion avec Ahmed Alioui et des membres de l'Unpa et prépare d'autres rencontres avec d'autres organisations nationales.

Le principal est que la réaction des membres du CC a conduit le SG à fixer la date d'une session extraordinaire du comité central : le 16 novembre, à l'Aurassi.

Cette annonce a remis dans l'actualité les animateurs du mouvement des redresseurs et les ex-membres du BP opposés à Saâdani : ils menacent de boycotter la session et disent «attendre» les décisions de la justice, à propos de l'application de la décision du conseil d'Etat qui avait statué sur la légalité de la tenue de la session du CC qui avait élu, Amar Saâdani, le 29 août 2013. Sur le terrain, les responsables du parti ont accepté l'état de fait et ont repris l'activité partisane (à l'exception des opposants).

Autre scène, le parlement, où les députés du FLN, de TAJ et les Indépendants ont créé une coordination «pour soutenir la réalisation du programme du président et l'action du gouvernement».

## ► RND

### Tous les congressistes au 4<sup>e</sup> Congrès connus

C'est aujourd'hui, que les congrès de wilayas du RND auront à désigner les délégués au congrès du parti qui se tiendra à partir du 26 décembre 2013.

Les congrès de wilaya sont un moment particulier, on y décèlera le poids des forces en présence, lesquelles ont l'occasion de se comparer et d'évaluer leurs chances au 4<sup>e</sup> congrès.

Le nombre de congressistes n'atteindra pas 1 500, il y aura eu, depuis le lancement des élections au niveau des communes, un écrémage de 5 000 militants, cadres et élus à tous les niveaux.

## ► PT

### Les militants de 10 wilayas en congrès

Aujourd'hui, 10 wilayas du PT teindront leur congrès pour désigner les congressistes au 8<sup>e</sup> congrès qui se tiendra le 29 novembre. Un millier d'élus y décideront de la stratégie et de la politique du PT et désigneront les nouveaux organes dirigeants.

Rappelons que 15 wilayas ont déjà procédé à l'élection de leurs représentants. Alger choisira les siens le 9 novembre.

## ► UNPEF

### Conseil national extraordinaire, 28 et 29 octobre à Blida

L'union nationale des personnels de l'éducation et de la forme annonce une session extraordinaire de son conseil national, les 28 et 29 octobre au Lycée Bouteflika Mohamed.

## TÉLÉPHONIE MOBILE Parc «abonnés» et moyenne mensuelle

À la fin de 2012, le parc d'abonnés à la téléphonie mobile était de 37 527 703.

La moyenne mensuelle d'utilisation par abonné est de 164 minutes en 2011 et de 199 minutes en 2012. La téléphonie mobile avec un chiffre d'affaires de 246,066 milliards de dinars réalisé en 2011, reste le segment le plus porteur du marché des télécommunications en Algérie.

-En milliards de DA de chaque segment %	2010	2011	Contribution
-téléphonie fixe	61,0	66,00	16,01%
-téléphonie mobile	222,576	246,066	(59,72%)

Source : Arpt

## ALGÉRIE-MAURITANIE

### M. Lamamra reçu à Nouakchott par le président mauritanien

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a été reçu jeudi après-midi à Nouakchott par le président mauritanien, Mohamed Ould Abdelaziz. M. Lamamra a entamé jeudi une visite officielle en Mauritanie dans le cadre d'une tournée dans les pays du Sahel qui le mènera également au Mali et au Niger.

• Le chef de la diplomatie algérienne a remis, à cette occasion, un message du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à son homologue mauritanien Mohamed Ould Abdelaziz.

### Recontre avec le Premier ministre mauritanien

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, s'est entretenu jeudi à Nouakchott avec le Premier ministre mauritanien Moulay Ould Mohamed Laqhdaf, dans le cadre de la visite d'amitié et de travail qu'il effectue dans ce pays.

Le chef de la diplomatie algérienne s'est entretenu également avec le président du Parlement mauritanien Messaoud Ould Belkheir. Au cours de ces deux rencontres, M. Lamamra a évoqué avec ses interlocuteurs les relations bilatérales et l'échange des vues sur les questions régionales, notamment les questions liées à la sécurité et la stabilité dans la région du Sahel.

### ALGER - NOUAKCHOTT Des relations de qualité

Le ministre des Affaires étrangères Ramtane Lamamra s'est félicité jeudi à Nouakchott de la qualité des relations algéro-mauritanienes, les qualifiant de «privilégiées et prometteuses et qui évoluent selon la vision et l'approche des présidents des deux pays».

Le chef de la diplomatie algérienne a déclaré à l'issue de l'audience que lui a accordée le président mauritanien Mohamed Ould Abdelaziz que la rencontre a permis de s'entretenir des relations algéro-mauritanienes qui sont «privilégiées, prometteuses et évoluent selon la vision et l'approche des présidents des deux pays». «Nous sommes totalement convaincus que ces relations sont vouées à un avenir prospère au mieux des intérêts des deux peuples frères», précisant que l'Algérie et la Mauritanie ont des intérêts communs, sécuritaires et stratégiques, dans la région».

Le ministre a ajouté que sa rencontre avec le Chef de l'Etat mauritanien a été l'occasion également «de prendre connaissance des idées et points de vue du Président mauritanien au sujet de ces questions qu'il transmettra au Président de la République M. Abdelaziz Bouteflika».

Le ministre s'est dit convaincu que «de telles visites sont de nature à favoriser la concertation et l'échange de points de vue sur différentes questions d'intérêt commun, et donc à même de servir les intérêts des deux pays et ceux de l'ensemble de la région», a-t-il dit.

Avant de conclure, M. Lamamra a indiqué qu'il avait remis un message du Président Bouteflika à son homologue mauritanien M. Mohamed Ould Abdelaziz.

## ALGÉRIE - RUSSIE

# Le général de corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah reçu par le ministre russe de la Défense

Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a été reçu jeudi, au troisième jour de sa visite officielle en Fédération de Russie, par le ministre russe de la Défense, le général d'Armée Shoigou Sergueï Kujuguestovitch, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

Les entretiens, qui se sont déroulés en présence du général d'Armée Guerassimov Valery Vassiliévitch, chef d'état-major des forces armées, Premier vice-ministre de la Défense de la Fédération de Russie, ont porté sur l'état des relations de coopération militaire établies entre les deux pays et sur les questions d'intérêt commun. Par ailleurs, le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, a tenu des rencontres avec les responsables des sociétés partenaires de l'ANP.

Le chef d'état-major de l'ANP effectue depuis mardi une visite officielle en Russie à l'invitation du général d'Armée Guerassimov Valery Vassiliévitch, chef d'état-major des forces armées, Premier vice-ministre de la Défense de la Fédération de Russie.

Mercredi, il avait déposé une gerbe de fleurs sur le tombeau du soldat inconnu au parc Alexandre de Moscou et eu des entretiens avec le général d'Armée russe, Guerassimov Valery Vassiliévitch.



Il a aussi tenu une rencontre avec le chef du service fédéral pour la coopération militaire et technique russe, Alexandre Vassiliévitch.

## ALGÉRIE - SAHEL

# Tournée de M. Lamamra dans les pays du Champ (Mauritanie, Mali et Niger)

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, entame jeudi une tournée régionale qui le conduira, successivement, en Mauritanie, au Mali et au Niger, a indiqué le porte-parole du ministère des Affaires étrangères (MAE), Amar Belani.

«Cette série de visites d'amitié et de travail s'inscrit dans le cadre du raffermissement des relations anciennes et privilégiées qui unissent l'Algérie à chacun de ces trois pays frères et voisins», a précisé M. Belani dans une déclaration à l'APS.

Le chef de la diplomatie algérienne «transmettra des messages du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika,

à ses homologues mauritanien, malien et nigérien», a-t-il ajouté.

Les entretiens prévus entre le ministre Lamamra et les hauts dirigeants des pays hôtes «donneront une impulsion aux relations bilatérales dans les différents domaines, consolideront la concertation politique et renforceront la convergence de vues sur les enjeux et les défis auxquels fait face la région en termes de sécurité, de stabilité et de développement», a également indiqué le porte-parole du MAE.

## SAHEL: M. LAMAMRA DANS UNE DÉCLARATION À LA PRESSE

# Le Président Bouteflika a ordonné d'accorder un intérêt particulier aux pays voisins, dans la lutte antiterroriste

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra a indiqué, jeudi à Nouakchott, que sa tournée entamée jeudi à partir de Mauritanie «intervient conformément aux instructions du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui a ordonné qu'un intérêt particulier soit accordé aux pays voisins, notamment les pays du Champ avec lesquels l'Algérie a des intérêts stratégiques et travaille conjointement dans le cadre de la lutte antiterroriste et contre le crime organisé transfrontalier».

Dans une déclaration à la presse en marge de la tournée qu'il a entamée à partir de Mauritanie, M. Lamamra a souligné que «des développements positifs ont été enregistrés après la libération du Nord malien qui était dominé, par les groupes terroristes, mais le danger subsiste dans la région». «Nous sommes à pied d'œuvre pour l'élaboration d'une



approche stratégique adaptée à la conjoncture à venir et nous menons, à cet effet, des consultations avec les dirigeants de ces pays», a poursuivi le ministre. «L'Algérie partage ses idées avec ses frères en Mauritanie, au Mali et au Niger», a-t-il ajouté précisant que la première étape de ces consultations avait été énclenchée en Mauritanie, «pas auquel nous sommes unis par des relations solides et exceptionnelles marquées par la convergence de vues et une vision prospective commune de l'action collégiale dans notre région».

M. Lamamra a formé le voeu de «voir cette tournée couronnée d'idées et d'approches à même d'impulser notre action commune pour mieux consacrer paix, stabilité et bien-être dans la région».

APS

L'ALGÉRIE - PAYS DU CHAMP :  
ACTION COMMUNE POUR CONSACRER PAIX ET STABILITÉ

## La sécurité aux frontières, priorité des priorités

Kamel Chérif

**La sécurité aux frontières de l'Algérie** demeure la priorité des priorités des autorités algériennes dont les efforts et la vigilance sont permanents et quotidiens. La tournée régionale qu'effectue le ministre des Affaires étrangères, Ramtane

Lamamra, s'inscrit dans ce cadre dans la mesure où il s'agit d'assurer la sécurité dans les pays du Champ et de la région pour aboutir à la paix et au bien-être dans toute la région.

Il s'agit d'abord d'aider ces pays à mieux s'organiser puis les impliquer directement dans la lutte anti-terroriste.

Du fait de la situation qui prévaut en Libye, en Tunisie et en Egypte où les autorités des ces pays semblent être dépassées par les événements, l'Algérie s'appuie sur les pays du Champ qui bénéficient d'une stabilité relative à même de mener une lutte antiterroriste davantage efficace.

Ciblée par les groupes terroristes et leurs connexions, l'Algérie assume son rôle de leadership dans la région en matière de lutte contre ces phénomènes qui menacent la paix en Afrique du Nord et au Sahel voire au niveau continental du fait du caractère transfrontalier du terrorisme.

C'est dans cet esprit que l'Algérie œuvre à impulser une approche straté-



gique adaptée à la conjoncture actuelle et à venir. La tournée de Lamamra tend ainsi à mener des consultations pour sensibiliser et impliquer les dirigeants de ces pays dans la nouvelle stratégie de lutte contre le terrorisme à laquelle l'Algérie a déjà ap-

pelé.

Il faut retenir qu'entre l'Algérie, les pays du Champ ainsi que ceux du Sahel et d'autres partenaires occidentaux, il y a un partage et une convergence de vues.

L'Algérie a toujours appelé à une vision prospective commune pour une action collégiale. La finalité consiste à consacrer la paix, la stabilité et le bien-être dans la région.

A cet effet, l'Algérie est bien dans son rôle, surtout quand le ministre des Affaires étrangères affirme que l'Algérie est un pays exportateur de paix et stabilité.

C'est dire tous les efforts consentis dans ce sens. En parallèle, le pays a mobilisé d'énormes moyens à ses frontières, aussi bien humains que matériels. En plus des forces de sécurité, les services des douanes ont été impliqués pour une lutte antiterroriste globale où rien ne sera laissé au hasard. D'ailleurs, les éléments du corps douanier seront dotés de 500 véhicules 4x4 destinés à renforcer la surveillance des frontières à travers l'ensemble du pays, d'est en ouest et du nord au sud.

Les Douanes algériennes comptent aussi acquérir des hélicoptères destinés à la lutte contre la contrebande, sachant que les terroristes sont alliés des narcotrafiquants et autres criminels. Cela résume toute la stratégie initiée par l'Algérie et recommandée à ses partenaires.

## ALGÉRIE - PORTUGAL

### Des relations fortes!

#### • M. Tebboune s'entretient avec le ministre portugais de l'Investissement

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune a examiné jeudi à Alger avec le ministre d'Etat portugais chargé du Renouveau, de l'Investissement et de la Concurrence, Pedro Conclaves, les moyens de renforcer les sociétés mixtes algéro-portugaises activant en Algérie.

Dans des déclarations à la presse à l'issue de la rencontre, M. Tebboune a indiqué que le chantier de réalisation de 1500 logements promotionnels publics (LPP) à Ouled Fayet (Alger), confié à la société mixte algéro-portugaise EC-Blida-Prébuild, a connu un lancement difficile à cause de certaines entraves.

Il a précisé que ces contraintes étaient dues aux salaires élevés des travailleurs portugais revendiqués par leur employeur. Il s'agit, a-t-il dit, d'un problème qui ne concerne que ce partenaire car les autres chantiers confiés aux autres sociétés algéro-portugaises, vont bon train.

M. Tebboune a souligné que ce différend n'aura pas d'impact sur les relations fortes qui lient les deux pays, «ce dont ont



convenu les deux parties lors de cette rencontre».

Le ministre a par ailleurs assuré que même en cas de résiliation de contrat avec cette société, le projet sera réalisé dans les délais car il sera confié à une autre société.

De son côté, le ministre portugais s'est félicité des bonnes relations liant les deux pays ajoutant que sa rencontre avec M. Tebboune a permis «de commencer le travail pour trouver une issue à ce problème» et renforcer des relations bilatérales dans les différents domaines notamment le bâtiment.



le droit à l'autodétermination au peuple sahraoui», avait déclaré mardi à la presse M. Bouguerra.

M. Ross devrait présenter au Conseil de sécurité, à la fin octobre, un rapport sur sa tournée.

## SAHARA-OCCIDENTAL - ONU - ALGÉRIE

### L'Algérie renouvelle son soutien à Christopher Ross

L'Algérie a renouvelé jeudi son soutien aux efforts de l'envoyé personnel du secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental, Christopher Ross, «pour trouver une solution politique négociée au conflit qui pourvoie aux droits d'autodétermination du peuple sahraoui».

Ce soutien a été réaffirmé par le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, lors d'un entretien au siège de son département avec M. Ross, en tournée dans la région. L'audience s'est déroulée en présence du ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères,

chargé des Affaires maghrébines et africaines, Madjid Bouguerra. L'envoyé personnel du secrétaire général des Nations unies s'est entretenu mercredi avec M. Bouguerra. M. Ross est arrivé mardi à Alger après un périple l'ayant conduit au Maroc, aux camps de réfugiés sahraouis, aux territoires sahraouis occupés, puis en Mauritanie et tant que pays voisin et observateur. La tournée de l'émissaire onusien s'inscrit «dans le cadre des efforts qu'il déploie au nom du secrétaire général de l'ONU pour aider les deux parties en conflit à trouver une solution politique mutuellement acceptable qui garantisse

## APRÈS NOUAKCHOTT M. Lamamra à Bamako, seconde étape d'une visite d'amitié et de travail dans la région

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a entamé hier une visite d'amitié et de travail au Mali, seconde étape d'une tournée régionale qui l'a conduit en Mauritanie et le conduira également au Niger.

Cette tournée s'inscrit dans le cadre du raffermissement des relations anciennes et privilégiées qui unissent l'Algérie à chacun de ces trois pays voisins. Les entretiens prévus entre M. Lamamra et les hauts responsables des pays hôtes donneront une impulsion aux relations bilatérales dans les différents domaines, consolideront la concertation politique et renforceront la convergence de vues sur les enjeux et les défis auxquels fait face la région en termes de sécurité, de stabilité et de développement. A Nouakchott, M. Lamamra a été reçu par le président mauritanien, Mohamed Ould Abdelaziz auquel il a remis un message du président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Il s'est également entretenu avec le Premier ministre, Moulay Ould Mohamed Laguedhaïf, et le président du Parlement, Messaoud Ould Belkheir.

Les entretiens ont porté notamment sur les relations bilatérales et ont permis aux deux parties l'échange de points de vue sur les questions régionales, notamment celles liées à la sécurité, la stabilité et le développement de la région du Sahel.

## ALGÉRIE - TUNISIE L'Algérie condamne la «lâche attaque» ayant coûté la vie à six membres de la Garde nationale tunisienne, souligne le porte-parole du MAE

L'Algérie a condamné jeudi dans les «termes les plus énergiques la lâche attaque» ayant coûté la vie à six membres de la Garde nationale tunisienne, tout en réaffirmant sa «pleine solidarité» au peuple tunisien. «L'Algérie condamne dans les termes les plus énergiques la lâche attaque qui a coûté la vie à six membres de la Garde nationale tunisienne à Sidi Bouzid», a indiqué dans une déclaration à l'APS le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Amar Belani. «Nous présentons nos condoléances aux familles et aux proches de ces martyrs, victimes de la violence terroriste», a souligné M. Belani, affirmant que «dans ces moments difficiles, l'Algérie réaffirme sa pleine solidarité avec le peuple tunisien frère et se tient résolument à ses côtés».

Six gendarmes ont été tués mercredi dans des affrontements avec un groupe terroriste dans la région tunisienne de Sidi Bouzid (centre-ouest). APS

## AGRICULTURE

### Protéger les écosystèmes forestiers pour contrer le changement climatique

Les incendies, le stress hydrique et les attaques parasitaires, sont les principaux fléaux affectant actuellement les écosystèmes forestiers considérés comme étant de véritables remparts contre les changements climatiques, souligne la Direction générale des forêts (DGF).

«Il est indéniable de constater que les écosystèmes, méditerranéens en particulier, restent soumis à diverses formes de pressions : stress hydrique, incendies de forêts, attaques parasitaires», note la DGF dans un document publié à l'occasion de la journée nationale de l'arbre célébrée cette année sous le thème: «les écosystèmes forestiers véritables remparts contre les changements climatiques».

Le dépréssissement de ces espaces écologiques rend «urgente, voire vitale toute forme de riposte permettant leur sauvegarde dans un cadre stratégique conformément au contexte actuel en matière de développement stratégique», soulignent-*on*.

En Algérie, les forêts sont menacées par les changements d'utilisation des sols, la dégradation, la perte des habitats naturels et la pression humaine, accentués par les effets des changements climatiques tels que les vagues de chaleur, les pluies torrentielles et les sécheresses prolongées. Considérés comme composante vitale de la biosphère, les écosystèmes forestiers ont plus que jamais besoin d'une protection accrue et d'une gestion rationnelle afin d'atténuer les effets des changements climatiques.

La journée nationale de l'arbre est l'unique occasion pour sensibiliser le grand public sur l'importance de ces hauts lieux de la biodiversité, garants de la conservation des eaux et sols et pôle de stockage de carbone. Des plantations symboliques, donnant le coup d'envoi de la campagne de reboisement et des activités scientifiques, vont marquer cette journée à travers le territoire national. Le milieu naturel algérien fait face à des contraintes majeures dont des précipitations irrégulières, des sols fragiles et un grand écart de température entre les saisons chaudes et froides et des ressources naturelles limitées et fragiles. Préoccupée par la dégradation de ses espaces forestiers et de ses terres, l'Algérie a lancé plusieurs programmes de reboisement depuis l'indépendance en plantant près de 1,2 million d'hectares entre 1962 et 1999. En septembre 1999, le Conseil du gouvernement a adopté le plan national de reboisement (PNR) qui porte sur un objectif de plus de 1,2 million d'ha jusqu'à 2020. Outre le relèvement du taux de boisement de 11 à 13%, ce plan vise aussi à créer des systèmes économiques viables qui permettent aux populations rurales de disposer de moyens adéquats de subsistance et de stabilité. Depuis le lancement du PNR, quelque 602 000 ha ont été plantés dont 198 000 arbres fruitiers. Ce plan est parmi les instruments de mise en œuvre de la politique du renouveau rural pour la période 2009-2014. Parmi les programmes visant à protéger les écosystèmes forestiers figure celui de la lutte contre la désertification qui vise, notamment, la réhabilitation du barrage vert sur une superficie de 100.000 ha et l'amélioration de la productivité des terres moyennement dégradées et la restauration des terres gravement dégradées. Ce programme touche 2,5 millions ha dans 38 wilayas. La DGF a élaboré aussi des études pour 34 bassins versants d'une superficie de 3,5 millions ha et procédé à des plantations afin de protéger ces espaces exposés à l'érosion hydrique. Une population de 7 millions d'habitants y sera touchée. Un autre programme portant sur la réhabilitation et l'extension du patrimoine forestier est en cours, à travers l'amélioration de l'état et de la productivité des peuplements forestiers et le renforcement de la veille contre toutes formes de nuisance. Le milieu naturel algérien est caractérisé par un immense milieu désertique, une vaste zone steppique, des massifs montagneux boisés, un milieu constitué de plaines et de collines et une zone marine à climat méditerranéen. Les formations forestières se concentrent au nord du pays occupant 10% de la superficie totale, soit 4,7 millions d'hectares de forêts et de maquis.

APS

## ALGÉRIE - LIBYE

### HYDROCARBURES

## M. Yousfi évoque avec son homologue libyen le renforcement de la coopération bilatérale

**Le ministre de l'Energie et des Mines Youcef Yousfi a examiné jeudi à Alger avec le ministre libyen du Pétrole et du Gaz Abdelbari Al-Aroussi les possibilités de développement des relations de coopération bilatérales notamment les activités de Sonatrach en Libye, indique le ministère dans un communiqué.**

Les entretiens, qui se sont élargis aux membres des deux délégations, ont porté sur «les possibilités de renforcer les relations de coopération entre les deux pays dans les domaines de l'industrie du pétrole et du gaz et notamment des activités de la compagnie Sonatrach, présente déjà en Libye», précise cette source.



«Nous avons discuté des possibilités de renforcer le partenariat entre les deux pays dans les domaines de la recherche et de l'exploration des hydrocarbures, de la pétrochimie, de la formation des cadres ainsi que de la coopération dans le cadre des organisations internationales», a déclaré M. Yousfi, selon le communiqué. Pour sa part, le ministre libyen a relevé «l'importance des relations de coopération entre les deux pays notamment dans les domaines du pétrole et du gaz», ajoute la même source. Il a exprimé, à cette occasion, l'intérêt de son pays à «développer les relations de coopération, à échanger les expériences et à coordonner ensemble au sein des organisations internationales».

## PÊCHE De nouveaux projets pour améliorer la formation inscrits dans le projet de loi de finances 2014

De nouveaux projets visant à améliorer la formation dans le domaine de la pêche sont inscrits dans le projet de loi de Finances pour 2014, a affirmé jeudi à Alger le ministre de la Pêche et des ressources halieutiques, Sid Ahmed Ferroukhi.

«Le projet de loi de Finances pour 2014 prévoit beaucoup de nouveautés pour le secteur de la pêche notamment en matière de formation et d'investissement au profit des jeunes diplômés», a déclaré le ministre lors de la cérémonie d'ouverture de l'année pédagogique du secteur 2013/2014 qui compte 2 359 inscrits. Le projet de loi de finances 2014 qui sera présenté lundi devant le parlement prévoit la réalisation de quatre centres régionaux de formation en sécurité maritime en vue de «répondre aux exigences de la réglementation internationale», a indiqué M. Ferroukhi.

Ce projet de loi prévoit également, a-t-il poursuivi, de mettre à la disposition des étudiants trois bateaux équipés pour leur permettre de suivre des formations pratiques sur le terrain. L'amélioration de la formation à travers la validation des acquis des inscrits maritimes fait aussi partie des actions prévues par le secteur qui a enregistré à ce jour 700 demandes de mise à niveau sur 1 500 recensées.

Cette formation permettra aux professionnels, chacun dans sa spécialité, qui n'ont pas suivi de cours classique, d'évaluer leur expérience et d'obtenir un certificat leur permettant d'exercer leur métier dans la légalité.

«Nous avons ouvert les portes de tous les instituts et écoles existants pour encourager les professionnels à suivre des formations suivant même les techniques modernes introduites dans le domaine maritime», a souligné le ministre. En matière d'investissement, le gouvernement s'est engagé, dans le cadre de la prochaine loi de finances, à accorder des crédits d'investissement bonifiés afin d'encourager les jeunes diplômés du secteur de la pêche et des ressources halieutiques à monter leurs projets. Parmi les activités éligibles à ce soutien figurent, l'acquisition de moyens de levage, la construction et la réparation navale et la création d'unités de fabrication de matériel de pêche: filets, cordes, câbles d'acier ainsi que des unités de fabrication de caisses en plastique pour les produits halieutiques. Ces projets seront financés à travers les différents dispositifs d'aide à l'emploi de jeunes, notamment l'Anses et la Cnac.

«La formation et l'orientation des jeunes diplômés vise à sécuriser les professionnels, à moderniser l'activité de la pêche et de l'aquaculture, à protéger la ressource et à l'augmentation de la production afin de répondre à la demande du marché», selon le ministre sans dévoiler le budget qui sera alloué à ce programme.

Le secteur de la pêche qui produit en moyenne 100 000 tonnes de poissons par an aspire à combler le déficit de production halieutique par l'aquaculture avec un objectif de 80 000 tonnes/an d'ici à 2019.

## ALGÉRIE - ITALIE

### Sonatrach et ENI continueront à travailler ensemble

Le P-DG de Sonatrach, M. Abdelhamid Zerguine a affirmé mercredi à Alger que son groupe allait continuer à travailler avec le groupe italien ENI, dont la filiale Saipem a fait object d'enquêtes à Alger et Milan sur d'éventuels faits de corruption, liés à l'obtention de contrats en échange de pots de vin.

«Je pense que le groupe a montré son efficacité et son professionnalisme pour être présent depuis fort longtemps en Algérie. Nous avons d'autres perspectives pour essayer de travailler encore ensemble notamment dans les ressources non conventionnelles», a-t-il déclaré à la presse en marge de la signature d'un contrat entre le sud-coréen Daewoo et l'association Sonatrach/Eni.

«Nous partageons avec le groupe ENI une longue tradition. Depuis notre indépendance, l'Eni est proche de Sonatrach et travaille avec elle. Nous avons

partagé des expériences fortes et nous continuerons, je l'espère, à partager de grands espoirs et de grands challenges», a-t-il ajouté. M. Zerguine a qualifié par la même occasion les récentes déclarations du P-DG d'ENI, Paolo Scaroni sur l'investissement pétrolier en Algérie «de très élogieuses» à l'égard de l'Algérie et de son groupe public Sonatrach. «Les déclarations de Scaroni faites à l'égard de mon pays et de la Sonatrach sont réelles et ne sont pas faites à titre commercial, j'ai eu l'honneur de les partager avec lui lors de nos discussions», a confié M. Zerguine.

Le patron d'Eni a affirmé cette semaine à New York que les conditions d'investissements dans le secteur des hydrocarbures en Algérie «demeuraient favorables». Contrairement aux autres producteurs de pétrole de l'Afrique du nord, «tout va bien en Algérie jusqu'à

maintenant» pour l'investissement pétrolier, a déclaré le dirigeant d'ENI au cours du Think tank «Council on foreign relations», l'un des plus influents cercles de réflexion en politique étrangère américaine.

De son côté, Claudio Descalzi, premier responsable de l'exploitation d'ENI, a affirmé que son «groupe présent en Algérie depuis plus de 40 ans ne l'a pas quitté même dans les périodes difficiles», qu'elle avait traversées. «L'Algérie dispose d'institutions très robustes qui permettent aux investisseurs d'investir en toute confiance», a-t-il affirmé en marge de cette signature.

Le groupe ENI est lié au groupe Sonatrach par neuf contrats, dont sept concernent des projets en phase d'exploitation et deux portant sur des projets de recherche et de prospection d'hydrocarbures.

BORDJ EL KIFFAN

# 20 ans de prison pour avoir tué son voisin

**Le procès de Hamid, âgé de 31 ans, se tient au tribunal criminel de Sidi M'hamed près la Cour d'Alger. Il sera jugé pour homicide volontaire avec prémeditation sur la personne de Salah, son voisin, âgé de 28 ans.**



Il tire un couteau et porte 8 coups au corps de la victime qui décède.

Dans la même journée l'assassin est arrêté et reconnaît avec regret son forfait.

Le mois d'octobre 2013, au cours du procès au tribunal d'Alger, l'accusé est appelé à la barre.

Ce dernier n'a de cesse de répéter : « Je ne voulais pas le tuer ».

Le représentant du ministère public met en exergue la gravité des faits et requiert une peine de 25 ans de réclusion criminelle.

L'avocat de la défense intervient à son tour : « Mon

client a reconnu avoir frappé avec un couteau, je demande en conséquence des circonstances atténuantes ».

Après les délibérations et en vertu des articles 254, 255, 256 et 260 du code pénal, l'accusé est condamné à 20 ans de réclusion criminelle.

A. Ferrag

**LA GRÈVE PERSISTE À LEADER MEUBLE DE TABOUKERT À TIZI-OUZOU**

## Les travailleurs ont tenu un sit-in devant le siège de la wilaya

Le mouvement de grève se poursuit et persiste à l'usine des meubles de Taboukert. Les grévistes ont tenu mercredi passé un sit-in devant le siège de la wilaya, affirmaient leurs représentants, après près de quatre mois de débrayage, pour exprimer leur ras-le-bol de la situation conflictuelle qui persiste depuis plusieurs années.

Depuis plusieurs années, des mouvements de grève successifs ont marqué cette entreprise étatique qui emploie quelque 400 travailleurs. Un mouvement de grève avait, pour rappel, paralysé ses ateliers de production pendant un mois suite à un bras de fer entre les ouvriers et le directeur général qui a

duré 29 jours sans qu'une solution ne vienne mettre fin à cet arrêt de travail. Une autre situation conflictuelle marque toujours la relation entre les travailleurs et leur section syndicale.

Ces derniers, pour rappel, avaient formulé comme principale revendication, le départ des membres de cette structure affiliée à l'UGTA.

Ce mercredi donc, de leur côté, les services de la wilaya, saisis par les représentants des travailleurs contestataires, se sont dit inquiets par la persistance de ces arrêts de travail. Ils auraient affiché leur disponibilité la plus totale afin de trouver une solution définitive à ce conflit qui paralyse la production et la

vie de l'entreprise. Pour épauler cette entreprise dans ces moments difficiles, les pouvoirs publics l'ont privilégiée en passant des commandes conséquentes.

Notons que les débrayages successifs dans la wilaya de Tizi-Ouzou ne font qu'aggraver la situation économique déjà en grande difficulté.

Le tissu industriel a été complètement laminé par la fermeture de Cotitex, le leader africain du textile de Draâ Ben Khedda. L'autre complexe industriel de l'électroménager a été sauvé de justesse par l'Etat qui a injecté 10 milliards de dinars pour le sauver d'une disparition inéluctable.

K.N.A

**AÏN DEFLA**

## Près de 1163 ha du couvert végétal incendiés durant la dernière saison estivale

Près de 1163 hectares du couvert végétal dont 174 ha de forêts ont été incendiés, durant la dernière saison estivale, dans la wilaya d'Aïn Deffa, a-t-on appris, jeudi, auprès de la conservation locale des forêts. Les dégâts les plus importants ayant affecté le couvert végétal ont été enregistrés durant les mois de juillet et d'août, avec respectivement 663 ha et 465 ha, a indiqué la même source. Les difficultés d'intervention des éléments de la Protection civile à cause du relief et l'accès difficile, le manque d'agents des forêts et de véhicules équipés en moyens adéquats sont parmi les difficultés rencontrées dans la lutte contre les incendies, a précisé la même source.

La faiblesse du volume des travaux de prévention, notamment en milieu forestier et le long des routes, constitue l'autre difficulté rencontrée, a ajouté la même source relevant que, dans le cadre des enquêtes, des PV contres des inconnus sont dressés en l'absence de l'identification des auteurs des incendies.

**MILA**

## Des brigades mobiles pluridisciplinaires pour sensibiliser aux effets désastreux de la drogue

Des brigades mobiles pluridisciplinaires viennent d'entamer une campagne de sensibilisation aux dangers de la drogue, ciblant plusieurs quartiers dans les différentes communes de la wilaya de Mila, a-t-on constaté jeudi.

Cette campagne a été initiée par la direction de l'action sociale (DAS) avec la collaboration de la Gendarmerie nationale, de la sûreté de wilaya et des directions de la santé, de l'emploi et de l'éducation, a précisé à l'APS Mme Samia Gouah, directrice de l'Action sociale, structure organisatrice de l'opération.

La caravane qui vise à

alerter les jeunes quant aux périls liés à la consommation de drogue, aussi bien pour la société que pour leur propre santé physique et mentale, a concerné, dans une première étape, les communes de Ferdjoua, Chelghoum-Laid, Mila et Grarem-Gouga.

Les premières sorties des brigades mobiles ont été accueillies favorablement par les jeunes, notamment dans les quartiers Sennaoua et « DNC », à Mila, où ils ont été contactés par les membres de la brigade dans des cybercafés et des aires de jeux. Selon la directrice de l'Action

sociale, le secteur prévoit d'intensifier ce genre de rencontres en les élargissant aux établissements scolaires et aux centres de formation professionnelle.

L'enjeu est « de première importance » car il s'agit de « contribuer à pré-munir les jeunes de la wilaya de Mila au fléau que représentent les stupéfiants », selon la même source qui a rappelé que cette région du pays « n'est pas à l'abri » dès lors qu'une quantité de plus de 24 kg de kif traité y a été récemment saisie par les services de police du côté d'Oued Endja.

## BREVES... BREVES...

### ÉRADICATION DE L'HABITAT PRECAIRE 35 familles relogées ce week-end

Quelque 35 familles ont enfin trouvé un nouveau logement ce week-end après une décennie passée dans des taudis. En effet, les services de la wilaya de Tizi-Ouzou viennent de reloger ces familles à Oued Falli après l'éradication des habitations précaires qu'ils occupaient au niveau du lieu-dit, la briquerie située sur la RN12 près d'Oued Aïssi.

A rappeler en effet que ces familles qui ont bénéficié de logement dans la ville nouvelle d'Oued Falli habitaient ces taudis depuis 2003. Ils se sont rabattus sur ces lieux pour les occuper le lendemain du tremblement de terre qui a frappé la région de Boumerdes.

A noter par ailleurs que sur le territoire de la wilaya, plusieurs sites d'habitats précaires sont recensés. Les pouvoirs publics ont procédé au relogement d'un grand nombre mais certains sites demeurent encore en l'état à Oued Aïssi et à Fréha.

K.N.A

## Près de 500 grammes de cannabis saisis à Ouadlias

Les forces de police de la sûreté de daïra de Boghni ont procédé à l'arrestation de deux individus, T.N. et H.M., tous deux demeurant à Ouadlias. Cette opération a été effectuée suite à des informations faisant état d'un trafic de drogue à permis de mettre la main sur 430 grammes de cannabis, un sabre et 10 cutters.

Selon le communiqué émanant de la cellule de communication de la police de la wilaya de Tizi-Ouzou, les deux individus, T.N. âgé de 44 ans et H.M. de 23 ans s'adonnaient au commerce des stupéfiants à Taguemout Ijdid dans la région d'Ouedias.

Présentés au parquet de Draâ El Mizan, les deux mis en cause ont été mis en détention préventive en attendant de comparaître devant le juge pour répondre au chefs d'inculpation d'association de malfaiteurs, détention et commercialisation de stupéfiants et port d'armes blanches prohibé, et ont été mis en détention préventive.

Toujours dans le chapitre de la lutte contre le commerce des stupéfiants, les services de la police de Draâ El Mizan ont arrêté deux individus dans la même ville en possession de 107 comprimés psychotropes. Ils ont été mis en détention préventive pour détention et commercialisation de psychotropes après leur présentation au parquet compétent.

K.N.A

## LAGHOUAT : arrestation d'une bande spécialisée dans le vol de cheptel

Une bande de malfaiteurs, composée de huit membres spécialisés dans le vol de bestiaux à travers certaines wilayas du pays, a été démantelée par les services de la Gendarmerie nationale relevant de la wilaya de Laghouat, a-t-on appris jeudi auprès de ce corps sécuritaire.

Agissant sur information émanant d'un berger de la commune de Tadjerouna (90 km à l'ouest de Laghouat) faisant état du vol de son cheptel par trois individus, les services de Gendarmerie ont enclenché des recherches qui ont permis d'arrêter la bande dans une zone désertique de la région, a-t-on indiqué de même source.

L'enquête a révélé que cette bande, composée de huit individus (âgés entre 17 et 37 ans) issus de la wilaya de Djelfa, a procédé à plusieurs vols de cheptel, notamment au niveau des communes Sud de la wilaya de Laghouat.

Selon la même source, l'enquête s'est soldée, outre l'arrestation des membres de la bande, par la récupération du bétail volé et la saisie de trois véhicules 4x4 et d'un camion. Les mis en cause seront remis jeudi devant le tribunal de Laghouat, a-t-on signalé.

## JUSTICE Dix ans de prison requis à l'encontre du vice-président de l'APC de Constantine

Une peine de 10 ans d'emprisonnement, assortie d'une amende d'un million de dinars, a été requise par le ministère public jeudi au tribunal de la cité Ziadia (Constantine) à l'encontre de A. A., vice-président de l'APC de Constantine, et son complice, A. B.

Le principal prévenu, vice-président de l'APC de Constantine, chargé de la santé, de l'environnement, de l'assainissement et des moyens généraux, et A. B. sont poursuivis pour corruption. La défense, quant à elle, axant sa plaidoirie sur un «complot» dont aurait été victime l'élu et sur le «manque de preuves tangibles», a plaide l'acquittement des deux accusés. Selon l'arrêt de renvoi, une plainte a été déposée par trois entrepreneurs, dénonçant l'élu et son complice pour tentative d'extorsion de fonds. A. A. et A. B. auraient exigé des sommes d'argent pour faire bénéficier ces entrepreneurs de marchés initiés par la commune. Une sourcière a été tendue par les services de la police, aboutissant à l'arrestation des deux prévenus, le 26 septembre dernier dans un café de la ville, au moment où l'un des entrepreneurs s'appretait à remettre au complice la somme exigée.

## Dix-huit affaires liées au terrorisme jugées prochainement à Skikda

La cour de justice de Skikda examinera lors de sa deuxième session criminelle, prévue prochainement, 18 affaires de terrorisme, a-t-on appris jeudi de source judiciaire.

Selon la même source, 50 individus sont impliqués dans ces affaires de constitution de bande terroriste armée, de meurtre prémedité, de vol qualifié et d'agressions.

La 2e session criminelle examinera également 52 autres affaires, dont des affaires de meurtres prémedités. Au total, 105 individus dont une jeune fille sont impliqués dans ces affaires.

APS

## ITALIE: 800 immigrés secourus au large de Lampedusa

Près de 800 immigrés clandestins ont été secourus, dans la nuit de jeudi à vendredi, au large de Lampedusa (sud d'Italie), rapporte vendredi la presse italienne.



Quelque 400 personnes ont été secourues par deux navires de la marine militaire italienne opérant en Méditerranée dans le cadre de l'opération «Mare Nostrum», alors que deux autres bateaux de la Brigade des finances avaient quitté le port de Lampedusa pour secourir 250 autres immigrés qui étaient à bord d'une embarcation en difficulté à 25 miles de l'île. Les garde-côtes italiens ont également secourus

95 Erythréens à 103 miles des côtes siciliennes, alors qu'un navire battant pavillon panaméen a sauvé la vie à 80 immigrants qui étaient à bord d'une embarcation qui risquait à tout moment de couler au sud de Lampedusa.

Les ministres de l'UE chargés des Affaires européennes ont donné mardi leur feu vert à la création d'un nouveau système de surveillance des frontières de l'Union, baptisé Euro-

sur, qui doit entrer en vigueur en décembre, a pour objectif de renforcer les contrôles aux frontières extérieures, terrestres et maritimes, de l'espace Schengen. Eurosur deviendra l'un des outils essentiels dont dispose l'UE pour éviter, par exemple, des tragédies en mer telles que celles qui sont survenues récemment à proximité de l'île de Lampedusa, selon les ministres européens.

## THAÏLANDE

## Saisie de plus de 5 millions de pilules de méthamphétamines

La police thaïlandaise a saisi vendredi plus de 5 millions de pilules de méthamphétamines d'une valeur totale de 23 millions d'euros, qui auraient été produites en Birmanie, selon les autorités locales. Six personnes ont été arrêtées en relation avec ces deux saisies, liées l'une à l'autre, de «yaba» (médicament qui rend fou), nom des pilules de méthamphétamines en Thaïlande, ont précisé les autorités.

«Nous avons saisi 5,3 millions de pilules de yaba d'une valeur d'environ un milliard de bahts» (23 millions d'euros), a précisé le général Surapol Thuathong, du Bureau de lutte contre la drogue, notant que les pilules avaient été produites en Birmanie. L'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) estime à un minimum de 1,4 milliard le nombre de pilules de yaba fabriquées chaque année dans la région.

## SCIENCE

## Des chercheurs chinois inventent une fenêtre «intelligente» générant de l'énergie

Des chercheurs chinois ont innové une fenêtre «intelligente» qui régule la chaleur solaire et qui peut générer de l'énergie, tout en restant transparente, a publié jeudi la revue Nature Scientific Reports. Les surfaces vitrées, agréables au confort de vie et largement utilisées dans la construction d'immeubles, sont l'une des principales sources de déperdition de chaleur en hiver, tandis que l'énergie est tôt fait de transformer un bureau ou un appartement en fournaise. Le principe des fenêtres dites «intelligentes»

parce qu'elles s'adaptent aux conditions extérieures, est donc un enjeu important, car elles permettent de diminuer la consommation en énergie des bâtiments, pour le chauffage l'hiver ou la climatisation lété.

«La principale innovation de nos travaux est d'avoir développé un concept de fenêtre intelligente pour simultanément générer et économiser de l'énergie», a expliqué un des chercheurs, Gao Yan-feng, de l'université de Shanghai et de l'Académie des Sciences chinoise. Les fenê-

tres intelligentes actuelles peuvent seulement réguler la lumière du soleil et la chaleur, explique le chercheur. «Elles ne sont pas conçues pour générer de l'énergie». Le défi pour les chercheurs était de garder la transparence de la vitre. Le nouveau concept repose sur l'utilisation pour le vitrage d'un film incluant des particules d'oxyde de vanadium (VO2), pris en sandwich entre deux plaques de polycarbonate. Le VO2 est un composé chimique dont les propriétés se modifient en fonction de la température.

## CRIMINALITÉ Une affaire de dilapidation de deniers publics traitée par la Sûreté de daïra de Beni Saf

Une affaire de dilapidation de deniers publics et d'infraction à la réglementation relative à la passation de marchés publics touchant l'hôpital de Beni Saf a été mis au jour en cette fin de semaine par les éléments de la Sûreté de daïra de Beni Saf en collaboration avec la brigade économique et financière de la Police judiciaire d'Aïn Temouchent, a-t-on appris auprès de la Sûreté de wilaya.

Exploitant des renseignements relatifs à des agissements suspects de l'ancien directeur de cet établissement sanitaire, le nommé

## INDE • 10 morts dans de nouvelles inondations dans l'est

Au moins 10 personnes ont été tuées et 200.000 touchées par des inondations, provoquées par des pluies torrentielles qui s'abattent sur l'Etat indien d'Orissa, ou Odisha, depuis quelques jours, a rapporté vendredi la chaîne de télévision locale CNN-IBN. Les décès ont été causés par des effondrements de murs et des noyades, fait savoir un rapportage.

L'Etat a été frappé par un puissant cyclone qui a fait plus de 30 morts il y a deux semaines. Les autorités locales ont indiqué que plus de 130 villages sont submergés par les eaux, et que le district de Ganjam, le plus affecté par le cyclone, est complètement inondé.

Trois hélicoptères de l'armée prennent part aux activités de sauvetage, et plus de 50.000 villageois ont été évacués dans des endroits sûrs, selon des officiels locaux.

Par ailleurs, les écoles de quatre différents districts demeurent fermées en raison des inondations. Le service météorologique a indiqué que la pluie se poursuivra au moins jusqu'à samedi.

## CAUCASE: • 100 kilos d'explosifs saisis par la police

Les policiers ont découvert vendredi 100 kilos d'explosifs dans la voiture de terroristes abattus au Daghestan (Caucase russe), a annoncé le comité anti-terroriste national (NAK) dans un communiqué. «Deux tonnes de 50 litres chacun bourrés d'explosifs ainsi que des armes et des munitions ont été découverts par les policiers dans la voiture», indique le communiqué.

Le matin, dans une rue de Khasavout, une ville au sud du Daghestan, les policiers ont voulu arrêter une voiture pour un contrôle d'identité, les passagers ont ouvert le feu, blessant un policier. Par la suite, ils ont été abattus par les forces de l'ordre qui ont découvert des explosifs dans la voiture.

Selon le parquet russe, plus de 200 attentats contre des policiers et des militaires ont été perpétrés dans la république du Daghestan en 2012, faisant 115 morts et 228 blessés parmi les membres des forces de l'ordre.

A. A. (44 ans), concernant l'octroi d'avantages non justifiés à certains commerçants, la police a confirmé que le mis en cause utilisait les deniers financiers dont il avait la charge à des fins suspectes, a-t-on précisé à la Sûreté de wilaya de Aïn Temouchent.

L'ancien directeur, a-t-on encore ajouté, effectuait des passations de marchés publics contraires à la réglementation avec la complicité de six individus fournisseurs, dont un propriétaire d'un bureau d'études domicilié à Oran.

**Le secteur de l'agriculture est encore loin des objectifs visés.**  
**«Ces efforts n'ont pas encore réussi à faire décoller l'arboriculture fruitière et le maraîchage, ni la création de bassins laitiers».**

Ould Sidi Amar

Dans un autre contexte, la situation socio-économique de la wilaya de Tissemsilt l'une des plus importantes sinon la plus importante à l'échelle nationale, dans le cadre de la redynamisation du développement, et en réponse aux préoccupations des citoyens ainsi que l'évaluation de l'avancement des projets lancés à travers toutes les communes et qui tendent à l'amélioration des conditions de vie des citoyens. M. Hocine Bessaih, wali de la wilaya de Tissemsilt, a annoncé lors d'un point de presse mardi dernier en marge de la célébration de la journée nationale de la presse, l'organisation en fin novembre ou au début décembre prochains des assises sur le secteur de l'agriculture qui regrouperont des agriculteurs et des opérateurs du secteur dans la perspective de relancer toutes les filières agricoles. Les entreprises du Btp peinent à trouver des ouvriers qualifiés pour leurs chantiers, alors que le nombre de jeunes qui sont au chômage est devenu alarmant.

«Un problème surréaliste dans un pays où les jeunes disent souffrir du chômage. Alors pourquoi nos entreprises qui cherchent désespérément des travailleurs ne les recrutent pas ? Les jeunes refusent souvent de travailler dans les secteurs qu'ils jugent pénibles comme le BTPH et l'agriculture». Sur le terrain, patrons et fellahs donnent un autre son de cloche. Abderrahmane, entrepreneur, cherche des travailleurs de-

## TISSEMSILT Pénurie de main d'œuvre à l'Ouarsenis

puis des mois. Maçons, menuisiers, plombiers sont les bienvenus, mais ils sont introuvables, dit-il. Pourtant, il offre un travail régulier, avec des salaires corrects et une couverture sociale.

«On parle de chômeurs. En fait, il s'agit de jeunes qui refusent de travailler», dit-il, endossant l'image du patron qui déverse sa bile sur les ouvriers. Cette situation détruit l'image traditionnelle d'une main-d'œuvre non qualifiée abondante, parallèlement à une rareté supposée de la main d'œuvre spécialisée. «Nous donnons un salaire de 1 500 à 2 000 DA par jour, mais nous éprouvons des difficultés à trouver des employés. «Où sont ces jeunes qui se plaignent à la télévision ? La plupart refusent de travailler malgré les salaires qu'on leur donne, c'est ça la réalité et dites-le dans votre journal», insiste notre interlocuteur. «Quand on a demandé à des jeunes, rencontrés, les raisons de leur attitude, la plupart disent assumer d'autres activités moins pénibles, alors que d'autres parlent des horaires non adaptés à leur mode de vie. «Se lever à 6h et travailler parfois plus de 10 heures par jour, y compris les vendredis et samedis, ce n'est pas intéressant», affirme Rachid.

Une autre préoccupation des citoyens desdits douars constitue aujourd'hui l'une des actions primordiales des autorités de la wilaya au même titre que l'habitat rural dont un vaste programme a été lancé pour rattraper le retard qu'a accusé la wilaya durant les années précédentes, dont la wilaya de Tissemsilt a bénéficié d'un programme environ de 23 000 logements ruraux dont 15 000 ont été réalisés,

5 000 en cours de finitions. Cette wilaya s'est transformée depuis 2010 en un véritable chantier touchant tous les secteurs et qui va sans doute changer le visage de la wilaya. Il appartient donc à tout un chacun de porter son concours pour la réussite de ce développement stratégique. La preuve c'est que les choses ont bougé et même sont passées à une vitesse supérieure durant ces dernières années.

Cette année 2013, a permis à la wilaya de Tissemsilt de réaliser de nombreux projets dans divers secteurs pour moderniser et améliorer le cadre de vie de la population de la wilaya de Tissemsilt, capitale de l'Ouarsenis, entre autres les zones les plus éloignées, qui ont été chanceuses au cours de ces trois dernières années. Des résultats positifs ont été atteints grâce aux crédits financiers alloués par l'Etat dans les cadres du programme quinquennal 2010/2014, des PSD, des PCD etc. Tant de projets prennent forme dans lesquels les citoyens unis par le travail œuvrant en parfaite harmonie grâce au suivi audacieux du wali toujours présent sur le terrain et près du citoyen.

Par ailleurs la concrétisation des programmes grâce au système de suivi qui préconise autant de rapidité que de rigueur dans les délais d'exécution et du respect du coût. Un programme multisectoriel a été initié à Tissemsilt en vue de contribuer au retour des citoyens de la zone rurale à leurs lieux d'origine. Par ailleurs un nombre important qui a regagné leurs lieux d'origine à la faveur de plusieurs programmes qui a nécessité une enveloppe financière débloquée par l'Etat.

## AIN DEFLA : SESSION ORDINAIRE D'AUTOMNE DE L'APW Le budget primitif, les travaux publics et les forêts au menu



Les travaux de la session ordinaire d'automne de l'APW d'Aïn Defla qui se sont tenus au cours de la fin de semaine, ont regroupé les membres des commissions et ceux de l'exécutif avec un ordre de jour quatre points dont des interventions concernant le budget primitif de l'année 2014, le dossier des travaux publics ainsi que le dossier des forêts et quelques dossiers qui concernent le développement dans la wilaya.

Cette session ordinaire qui a été tenue en présence du wali d'Aïn Defla, M. Derouf Hadjiri, le P/APW, M. Nadjem Mohamed, et les membres des com-

missions de l'APW, visait essentiellement l'avenir économique et social de la wilaya, suite aux différentes interventions du wali et le P/APW.

«La wilaya d'Aïn Defla a besoin de toutes les forces vives», dira le wali, «et pour ce fait, elle doit renouer avec le développement pour que cela réussisse».

Ajoute-t-il. Les élus de l'APW ont débattu le budget primitif pour l'année 2014, et ce, après que le Directeur de l'administration locale de la wilaya (DAL) ait présenté le projet primaire du budget préliminaire de l'année 2014. Pour ce qui est du budget primitif pour la nouvelle année, le rapport du DAL fait

état de la répartition des subventions financières qui assurent le suivi des divers services de la wilaya, avec une priorité au département de l'équipement et du fonctionnement pour l'achèvement des opérations inscrites, tout en se basant sur le principe de la bonne gestion.

Il est à noter, que le chapitre de fonctionnement a enregistré un montant de 438 578 267,50 DA, soit une moyenne de 54,38 % et le reste sera consacré à l'équipement et investissement de la wilaya pour couvrir des dépenses de cinq opérations inscrites au compte de l'année 2014 pour un

montant de 368 000 000,00 DA soit une moyenne de 45% du total du ce budget qui englobe 806 578 267,50 DA. Après avoir écouté les explications des différents chapitres donnés par le DAL, le budget préliminaire 2014 a été adopté chapitre par chapitre, à l'unanimité des membres qui compte l'Assemblée populaire de wilaya.

Le wali a exhorté les responsables locaux et les élus à redoubler d'efforts pour la réussite totale des programmes de développement, sur lesquels une grande partie de la population place l'espoir.

Salim Ben

**Mobilis**  
mettra la 3G à la disposition de plus de 2 millions de clients dès décembre 2013

L'opérateur public de téléphonie mobile, Mobilis, mettra le service de la 3G à la disposition de sa clientèle dès décembre 2013 avec une capacité d'accès pour 2,265 millions d'abonnés, a indiqué, jeudi soir à Constantine, le président-directeur général de Mobilis, M. Saâd Damma.

S'exprimant au cours d'une cérémonie organisée dans le cadre des Rencontres Entreprises de Mobilis, dans l'*Est du pays* (édition 2013), M. Damma a précisé que la 3G sera opérationnelle, dès le premier jour, dans 19 wilayas «simultanément».

La 3G sera, dans une première étape accessible, pour plus de 2 millions d'abonnés, a encore précisé le P-DG de Mobilis, soulignant que le nombre de clients de ce service ira crescendo au fur et à mesure du déploiement de cette technologie de pointe. Qualifiant cette dernière de «tournant technologique important pour l'Algérie», il a indiqué que Mobilis s'est engagé à assurer la 3G pour tous les algériens «avant trois ans». Le même responsable, mettant en relief l'«apport social et économique de cette nouvelle ère technologique», a affirmé que Mobilis, qui vient d'obtenir la licence provisoire pour l'exploitation de la 3G avec en prime la première place du classement de l'évaluation des offres techniques et commerciales présentées par les opérateurs en lice, «ne ménagera aucun effort pour offrir les meilleures prestations à ses abonnés». Évoquant les performances réalisées par Mobilis (plus de 12,5 millions d'abonnés et une augmentation de 27% du chiffre d'affaires durant les 9 premiers mois de 2013, entre autres), M. Damma a fait état de l'impact du déploiement de cette nouvelle technologie sur l'emploi.

La ressource humaine constitue «le maillon fort de cette entreprise publique qui accorde une importance particulière au volet de la formation», a-t-il encore souligné ce responsable, qui s'est également étalé sur la question des investissements.

À titre d'exemple, Mobilis a consacré un budget de 4,76 milliards de dinars pour la wilaya de Constantine pour booster davantage les investissements, notamment dans le domaine de la 3G, et moderniser le réseau afin d'assurer le meilleur service aux clients, «même dans les coins les plus reculés». Les rencontres entreprises de Mobilis constituent des espaces privilégiés pour cet opérateur public qui accorde «un intérêt extrême» à la proximité avec ses clients, a encore souligné M. Damma.

## Ouverture l'année prochaine de la nouvelle école des Douanes de Batna

La nouvelle Ecole de formation des Douanes algériennes de Batna ouvrira ses portes l'année prochaine, a indiqué mercredi le directeur chargé de la communication à la Direction générale des Douanes, Yacine Tanem. S'exprimant en marge de la cérémonie de sortie de la 13ème promotion d'agents de douanes présidée par le directeur général de cette institution, M. Mohamed Abdou Boudérbala, M. Tanem a précisé que la réalisation de cette école est actuellement au «stade des ultimes retouches».

Il a également affirmé que les stagiaires de la 14ème promotion d'agents contrôleurs des douanes pourront poursuivre leur formation dans ce futur établissement de 500 places pédagogiques, construit sur un terrain de quatre hectares. Une réflexion est engagée par la Direction générale des Douanes algériennes pour «spécialiser chacune des écoles de douanes dans un domaine particulier», a affirmé M. Tanem.

APS



# Ce que vos cheveux révèlent de votre santé

**Cheveux fins, cheveux qui tombent, cheveux cassants : découvrez ce que vos cheveux vous disent sur votre état de santé.**

## **Vous avez les cheveux cassants**

Vos cheveux sont composés d'une protéine appelée kératine : c'est elle qui les protège des agressions extérieures. Cela explique l'intérêt d'avoir un régime alimentaire riche en protéines : si vous n'en avez pas assez dans votre alimentation quotidienne, cela peut affaiblir vos cheveux et les rendre cassants. Consommer suffisamment d'antioxydants permet aussi de prévenir l'oxydation du cheveu.

Mais des cheveux cassants sont aussi, malheureusement, l'un des tribus payés à la ménopause. Le changement hormonal qui se produit aux alentours de la cinquantaine se manifeste également sur l'état du cheveu. La chevelure s'affine, s'appauvrit et les cheveux deviennent plus secs et plus cassants.

Parlez-en à votre médecin qui vous prescrira éventuellement un complément alimentaire fortifiant qui va favoriser la croissance du cheveu en lui donnant également une meilleure tenue.

## **Vous perdez beaucoup de cheveux**

En moyenne, nous perdons une centaine de cheveux environ chaque jour. Mais si vous avez le sentiment que, récemment, il reste beaucoup plus de cheveux sur votre brosse le matin, ou que vous en retrouvez systématiquement sur vos doigts quand vous les passez dans vos cheveux, cela peut être le signe d'un dérèglement hormonal.

Un cheveu en bonne santé correspond à un environnement vasculaire, hormonal et métabolique favorable. Il suffit qu'une source de déséquilibre apparaisse pour que les cheveux souffrent d'une chute précoce. Un choc psychologique, un divorce, un deuil, une opération chirurgicale... peuvent provoquer un stress ou une importante fatigue, à l'origine de la chute des cheveux. Certains médicaments comme les antidépresseurs ou les contraceptifs peuvent également faire tomber les cheveux de façon précoce. Mais rassurez-vous, la situation n'est pas sans issue. Boostez votre métabolisme avec des céréales complètes et de la

levure de bière et demandez à votre médecin d'effectuer un bilan sanguin afin de tester vos réserves en fer (l'anémie peut également provoquer la chute de cheveux). Et si cela persiste, n'hésitez-pas à prendre rendez-vous avec le dermatologue.

## **Vos cheveux ont perdu de leur épaisseur**

Si vos cheveux épais et brillants sont devenus plus ternes et fins, essayez d'abord de trouver une raison «évidente». Rien de plus normal si vous vous êtes mis à la natation car le chlore fragilise la kératine (la protéine du cheveu) et rend les cheveux fins et cassants. Vous avez peut-être aussi abusé des colorations ? Les pigments artificiels, eux non plus, ne sont pas tendres avec la kératine.

Mais les cheveux fins peuvent aussi être le signe d'une hypothyroïdie : votre glande thyroïdienne ne fabrique plus assez d'hormones, incitant votre métabolisme à ralentir. Les signes s'installent souvent progressivement : vous vous sentez fatigué,

vous n'avez plus d'appétit, votre peau devient pâle et sèche et vos cheveux fins et ternes. Si vous ressentez ces symptômes, demandez à votre médecin de tester votre taux d'hormones thyroïdiennes lors de votre prochaine prise de sang.

## **Vous avez beaucoup de pellicules**

Stress, fatigue ou shampooing trop agressif pour le cuir chevelu : beaucoup de facteurs peuvent provoquer l'apparition de pellicules. Mais si ces pellicules ne disparaissent pas même en utilisant un shampooing antipelliculaire, ou si elles se transforment en plaques squameuses, ce pourrait être le signe que vous souffrez de psoriasis, une maladie auto-immune dans laquelle la peau s'emballer, ce qui accélère le processus de renouvellement cellulaire de la peau. Heureusement, pour soigner le psoriasis, il y a des solutions efficaces. Seul bémol : pour être efficaces, ils demandent de la constance. Et le soutien du dermatologue !

## **Nutrition : le fromage pas si mauvais que ça pour la santé**

Bonne nouvelle pour les amateurs de fromage : une nouvelle étude laisse entendre qu'ils ne sont pas si mauvais que ça pour le cœur.

Amateurs de fromage, réjouissez-vous ! Une nouvelle étude publiée dans le *British Medical Journal* laisse entendre que les fromages et le beurre (autrement dit les graisses saturées) ne sont pas aussi néfastes qu'on le pensait pour le cœur. Cette étude précise que les produits laitiers riches en graisses saturées ont en fait un impact très modéré sur les maladies cardio-vasculaires et qu'ils pourraient même prévenir certains de ces troubles dans certains cas.

En quelques lignes, le Dr Aseem Malhotra, cardiologue à l'hôpital Croydon de Londres, met à mal plus de quarante années de convic-

tions nutritionnelles et de discours anti-produits laitiers. «Paradoxalement, en cessant de consommer du beurre et du fromage, nous avons pris des risques cardio-vasculaires car les produits laitiers riches en graisses saturées sont également riches en vitamine A, en vitamine D, en calcium et en phosphore. Donc notre corps a besoin pour bien fonctionner.»

### **Graisses saturées : pourquoi les limiter**

Une alimentation riche en graisses saturées provoquent une élévation sanguine importante du LDL-cholestérol, le mauvais cholestérol. C'est pourquoi les nutritionnistes recommandent de diminuer la consommation de beurre, de fromage, de sauce, de

charcuterie, de viennoiseries et de plats préparés. «Mais les consommateurs doivent faire la différence entre les graisses saturées et les graisses trans que l'on trouve souvent dans les produits tout préparés, les plats industriels et la junk food» insiste le Dr Malhotra, qui conseille à ses patients d'adopter un régime équilibré qui favorise un apport en graisses diversifiées.

«Notre obsession pour le taux de cholestérol a poussé à une surmédication de millions de personnes à qui on prescrit des statines, et cela a détourné notre attention du risque beaucoup plus important de dyslipidémie (une modification du taux normal de lipides dans le sang) qui est lui aussi un important facteur de risque cardio-vasculaire.»



## La ruminación mental aumenta el riesgo de depresión

Vous êtes experte en autoflagellation mentale ? Chassez cette mauvaise habitude. Ressasser serait un marqueur de la dépression, révèle une nouvelle étude de l'Université de Liverpool.

«Si j'avais pu», «si j'avais su». Ces formulations qui nous font culpabiliser, on le sait, n'ont rien de productif à part de nous polluer l'esprit. Il est bon de savoir prendre du recul sur soi et ses actions mais tout dépend où on place le curseur. Car trop de bavardage mental perturbe notre équilibre psychologique et nous rend plus vulnérable à l'anxiété et à la dépression. Telle est la conclusion d'une vaste enquête menée conjointement par le «Lab UK» de la BBC et de l'Université de Liverpool. 32 827 personnes provenant de 172 pays ont participé à cette étude parue dans la revue scientifique *Plos One*.

«Nous avons découvert que les personnes qui ne ressassent pas et ne se blâment pas pour les difficultés qu'elles rencontrent sont moins exposées à la dépression et à l'anxiété, même si elles ont vécu des événements négatifs», explique à la BBC Peter Kinderman, professeur de psychologie clinique à l'Université de Liverpool et auteur de l'étude.

«S'attarder sur les pensées négatives et le sentiment de culpabilité étaient déjà reconnus comme mauvais pour la santé mentale mais aucune étude ne l'avait clairement mis en évidence, poursuit le psychologue. Ces résultats suggèrent que ces deux éléments peuvent mener à la dépression et à l'anxiété».

### Comment cesser de ruminer

La ruminación mental est un problème silencieux dont la communauté scientifique a tendance à sous-estimer l'impact. Pourtant elle joue un grand rôle dans l'apparition de troubles mentaux comme les troubles obsessionnels compulsifs (TOC) ou les troubles du comportement alimentaire (anorexie, boulimie).

Trop ruminer nuit à notre santé mentale, alors comment cesser de le faire ? «Des professionnels de santé peuvent être entraînés à délivrer une aide psychologique ou des techniques. Cela ne coûte pas forcément beaucoup d'argent», estime le Dr Ellie Pontin, autre psychologue associée à l'étude.

Sans recourir à des spécialistes, il existe un grand nombre d'astuces issues de la sophrologie, de la méditation, du yoga, et d'autres gymnasiques qui peuvent nous aider à chasser ces pensées négatives.

# Infarctus : l'aspirine en prévention remise en question

La prise quotidienne d'une faible dose d'aspirine pour prévenir les maladies cardio-vasculaires est remise en question chez les personnes en bonne santé. Le rapport bénéfice-risque doit faire l'objet d'une discussion avec le médecin.

Le débat sur la prise quotidienne d'aspirine en prévention des maladies cardio-vasculaires et du cancer est à nouveau ouvert. Les chercheurs ont déjà démontré que la prise quotidienne d'une faible dose d'aspirine (environ 75 mg) pouvait permettre de réduire le risque de cancer du côlon de 24% sur 20 années et le risque de mortalité associée à ce cancer de 35%.

D'autres chercheurs ont rapporté que les effets préventifs anti-cancer de l'aspirine pouvaient également être étendus aux cancers de l'œsophage, du pancréas, du cerveau, du poumon et de la prostate.

Quant à la diminution du risque de trouble cardio-vasculaire ou de rechute d'AVC grâce à la prise quotidienne d'une faible dose d'aspirine, elle a été démontrée de longue date.

Toutefois, une nouvelle étude revient sur cette prescription quotidienne d'aspirine et indique qu'elle doit absolument être effectuée sous suivi médical car prendre de l'aspirine tous les jours n'est pas anodin. Ce médicament anti-douleur qui fluidifie le sang et



empêche les caillots de se former peut en effet, chez certaines personnes, provoquer des saignements, notamment au niveau des muqueuses digestives.

Les chercheurs de l'Université de Warwick tirent la sonnette d'alarme car, chez les patients de plus de 50 ans, l'aspirine semble parée de toutes les vertus et comme ce médica-

ment s'achète sans ordonnance, chacun y va de son dosage quotidien. «Nous ne remettons absolument pas en cause les effets préventifs de l'aspirine sur les troubles cardio-vasculaires, qu'elle diminue de 15% ou sur les récidives d'AVC, qu'elle diminue de 10%. Mais la prise quotidienne de ce médicament est également liée à une augmen-

tation de 37% des saignements gastro-intestinaux et de 38% des AVC hémorragiques (quand les vaisseaux se rompent dans le cerveau)» explique le Pr Aileen Clarke, de l'Université de Warwick. «La balance bénéfice-risque de l'aspirine doit absolument faire l'objet d'une discussion entre le patient et le médecin avant d'en prendre tous les jours.»

## ONDES ÉLECTROMAGNÉTIQUES Une inquiétude inutile, selon l'Académie de médecine

L'Académie nationale de médecine dénonce l'ambiguïté du rapport de l'Anses, qui laisse planer l'inquiétude chez les utilisateurs de téléphone mobile.

Dans son rapport sur les risques liés à l'exposition aux radiofréquences, l'agence nationale de sécurité sanitaire (Anses) affirme que les ondes électromagnétiques n'étaient absolument pas nocives pour la santé mais apportaient quand même quelques nuances à son propos en évoquant «une possible augmentation du risque de tumeur cérébrale, sur le long terme, pour les utilisateurs intensifs de téléphones portables».

Par souci de prévention, l'Anses terminait son rapport en rappelant les recommandations pour limiter l'exposition aux ondes, en conseillant notamment le kit mains libres aux utilisateurs intensifs du télé-



phone portable et un usage modéré du téléphone chez les enfants. Ce rapport mi-figue mi-raisin n'a pas plu à l'Académie nationale de médecine, qui

estime que les recommandations de l'Anses sont «sans justifications scientifiques» et qu'elles risquent «d'inquiéter inutilement les utilisateurs de

téléphones portables». «On inquiète la population dans un dossier où il n'y a rien. Les utilisateurs de portable ont besoin de messages clairs», a estimé le Pr André Aurengo, membre de l'Académie nationale de médecine, et chef du service de médecine nucléaire de la Pitié-Salpêtrière, à Paris. Le Pr Aurengo a également souligné que le rapport de l'Anses confirme en tous points les conclusions du rapport de 2009 et la position de l'académie sur le fait que «les quelque 2 600 études publiées sur le sujet ne montrent aucun risque de cancer ou d'autres pathologies organiques dues à la téléphonie mobile». Selon le Pr Aurengo, «le vrai danger du portable, ce sont les accidents de la circulation lorsqu'on est au téléphone. Un risque qui est traité en 10 lignes dans un rapport de plus de 400 pages».

**CONGRÈS NATIONAL  
DE DERMATOLOGIE**  
**Des dermatologues  
alertent contre  
l'automédication**



L'automédication est un «véritable problème» auquel il faut faire face par l'éducation des malades, a indiqué jeudi à Alger le Dr Smail Benkaidali, chef de service dermatologie au CHU Mustapha-Pacha et président de la Société algérienne de dermatologie.

«Il faut qu'on arrive à éduquer notre population à ne pas prendre de médicaments n'importe où, n'importe quand et pour n'importe quoi. Cela peut-être grave à la santé, parfois mortel (...),» a déclaré le Dr Benkaidali à l'APS, en marge des travaux du 25e congrès national de dermatologie, expliquant que les conséquences liées à ce problème qui prend de l'ampleur, «peuvent aussi coûter cher à l'économie du pays».

«Je pense qu'aujourd'hui le capital médical du pays est important et les malades devraient avoir le réflexe d'aller consulter le médecin du quartier, du dispensaire, de la famille ou autre», a-t-il ajouté, insistant sur le fait que l'essentiel est qu'«on cesse de conseiller certains médicaments en officine».

«Qu'on donne des molécules ou vendre des cosmétiques cela est possible, et ne présente pas de danger, mais il y a certains médicaments qui sont strictement interdits d'être distribués sans ordonnance. Il doit y avoir une réglementation stricte et rigoureuse», a-t-il encore souligné, attirant l'attention sur le vide juridique qui existe concernant l'automédication, à laquelle ont recours beaucoup de personnes faute de ressources financières pour se faire suivre par un spécialiste.

«Je saisis l'occasion pour interpeller les pouvoirs publics et attirer leurs attention sur les personnes atteintes de maladies dermatologiques et qui n'ont pas de ressources, des veuves, des orphelins et des personnes qui n'ont pas de travail et ont le malheur d'avoir des maladies dermatologiques chroniques», a-t-il déclaré, à ce propos.

«On devrait procéder à un recensement de ces malades par le biais des médecins et des Assemblées populaires communales et trouver des mécanismes et d'autres systèmes pour qu'elles puissent être prises en charge convenablement sur le plan médical», a précisé M. Benkaidali.

L'automédication est un problème qu'il ne faut pas banaliser car il peut être à l'origine du retard dans le diagnostic d'une maladie dermatologique, qui «s'avère grave», a indiqué pour sa part, le Dr Aït Bel-kacem Farid, dermatologue.

«C'est un problème qu'il ne faut pas ignorer et qu'il faut prendre au sérieux. Il peut être à l'origine d'autres problèmes de santé plus complexes. Il y a des malades chroniques qu'on ne voit et qu'on ne découvre que tardivement», a-t-il relevé.

«La sensibilisation du malade est primordiale. Il faut amener le patient à consulter, ce qui nous évitera de découvrir des cancers dans leurs dernières phases. S'il y a un message à faire passer, lors de ce congrès, est celui de mettre l'accent sur l'éducation du malade et sa sensibilisation sur les dangers de l'automédication», a-t-il conclu.

Les réactions médicamenteuses est l'un des principaux thèmes inscrits à l'ordre du jour du 25<sup>e</sup> Congrès national de dermatologie, en plus de la thématique sur les lymphomes cutanés, les ulcères digitaux, diagnostic et prise en charge de l'alopécie chez la femme et traitement chirurgical de l'ongle incarné.

## CHIMIOTHÉRAPIE: SELON M. SELLAL **L'Algérie dépense annuellement 35 milliards de dinars**

L'Algérie dépense annuellement en matière de soins du cancer par la chimiothérapie 35 milliards de dinars, a indiqué mercredi à Sidi Bel-Abbès, le premier ministre Abdelmalek Sellal.

«L'Algérie dépense annuellement pour les soins de chimiothérapie 35 milliards de dinars. C'est l'Etat qui prend en charge ces soins à 100%», a précisé

M. Sellal au cours de sa rencontre avec les représentants de la société civile, notant à ce propos que les dépenses peuvent être portées à 50 milliards de dinars. Le Premier ministre a estimé, à ce sujet, qu'il était impossible pour n'importe quel citoyen de dépenser 25 000 euros pour des soins annuels uniquement



pour la chimiothérapie. M. Sellal, effectue une visite de travail dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès. Cette visite est inscrite au

titre du suivi de la mise en œuvre du programme du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

## GREFFE DE REIN **16 000 hémodialysés nécessitent une transplantation en Algérie**

Environ 16.000 personnes atteintes d'insuffisance rénale en Algérie sont dialysées régulièrement et nécessitent une greffe de rein, a indiqué jeudi à Alger, le Dr Abderezak Zebboudj, vice-président de l'Association «Don d'organes BILOBA».

«Le nombre d'insuffisants rénaux recourant régulièrement à la dialyse est de l'ordre de 16.000 en Algérie. Ils nécessitent pour la plupart une transplantation rénale pour pouvoir mener un cadre de vie respectable», a précisé le Dr Zebboudj, lors d'une journée portes ouvertes sur le don d'organes organisée à l'Institut national de santé publique (INSP).

L'objectif de cette rencontre est de mettre en contact les médecins, les malades et la société civile, pour un échange et un débat autour de la notion du don d'organe, a ajouté le vice-président de l'association Biloba. Selon lui, la culture de la greffe d'organe sur



des cadavres n'est pas encore ancrée dans le conscient collectif du citoyen en raison des incompréhensions qui entourent ce concept.

La majorité des transplantations d'organes en Algérie se font à partir de donneurs vivants apparentés, a-t-il rappelé. Le vice-président de l'Association BILOBA a invité les citoyens à ouvrir le dialogue au sein de leurs familles sur le don d'organe, ajoutant que

dans la plupart des cas, ce sont les familles des défunt qui s'opposent aux prélevements des organes.

Le rôle de l'association et des médecins est d'apporter aux citoyens les renseignements et les informations «utiles» sur ce sujet et de les encourager à faire don de leurs organes, en cas de décès, pour sauver des vies, a-t-il insisté. Sur le plan juridique et religieux, le don d'organes est

autorisé en Algérie, en vertu de la loi 85-05 relative à la protection et à la promotion de la santé. De son côté, le Pr Nabil Dehbi, chef de service hépatologie du CHU Mustapha Pacha, a rappelé que 34 greffes de foie ont été réalisées depuis 2003 en Algérie, à partir de donneurs vivants.

Le Pr Dehbi explique que la greffe d'organe à partir de donneurs en mort encéphalique «nécessite un développement de la médecine en Algérie, en matière de moyens, d'effectifs et de qualité des soins».

«Il est inconcevable de demander à la famille d'un défunt l'éventualité de prélever ses organes dans des conditions de soins qui ne sont pas encore tout à fait au point», a-t-il estimé. Le chef de service hématologie a aussi appelé les autorités publiques à engager une politique pour un encadrement efficace du don d'organe en Algérie.

## SÉTİF **70 centres de santé désignés pour la vaccination contre la grippe saisonnière**

Soixante-dix centres de santé ont été désignés dans la wilaya de Sétif pour la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction de la Santé et de la population (DSP).

Pas moins de 47 720 doses de vaccins sont actuellement disponibles dans la wilaya à travers l'ensemble des structures de santé concernées par cette opération, a précisé la même source, ajoutant que 610 doses de vaccin ont été réservées aux nouveau-nés.

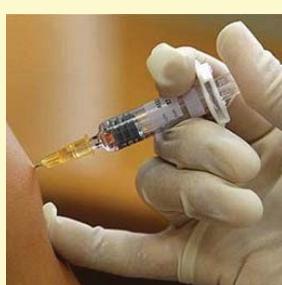
La DSP a pris toutes dispositions nécessaires pour garantir le bon déroulement de la campagne qui ciblera les personnes âgées de plus de 65 ans, les malades chroniques, dont des diabétiques, les personnes atteintes d'insuffisance cardiaque, les femmes enceintes

et l'ensemble du personnel de la santé dans les secteurs public et privé, a-t-on ajouté.

Le Dr Lamine Koussa, cadre à la DSP, a lancé à cette occasion un appel aux citoyens de la wilaya pour qu'ils se fassent vacciner le plus tôt possible, cette immunisation constituant, selon lui, le meilleur moyen de prévenir cette maladie virale extrêmement contagieuse.

Par ailleurs, le directeur de wilaya de la Santé, Abdelkader Baghdous, a fait savoir que son secteur sera renforcé, «dès le 1<sup>er</sup> novembre prochain», par l'ouverture d'une nouvelle polyclinique dans la commune de Beni Aziz.

Dotée d'équipements médicaux modernes, cette polyclinique est destinée, selon le même responsable, à être ultérieurement transformée, à la faveur



d'une opération d'extension, en établissement public de santé de proximité d'une capacité de 60 lits, a souligné le même responsable.

APS

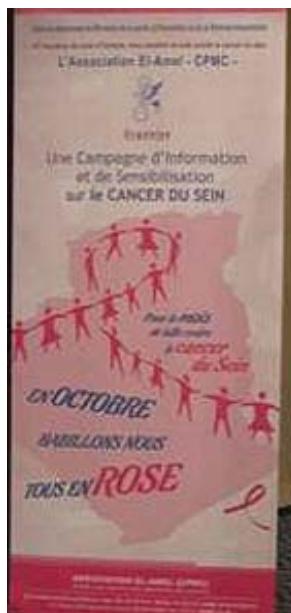
BLIDA

## Forte adhésion des femmes à la campagne «Octobre rose»

**La campagne de prévention et de sensibilisation contre le cancer du sein, initiée depuis le début du mois courant, à Blida, par l'association «El Badr» d'aide aux malades du cancer, dans le cadre de la campagne «Octobre rose», a eu un accueil très favorable de la part des femmes quarantaines, qui ont adhéré en force à l'opération.**

Un afflux considérable de femmes est, en effet, enregistré au niveau des centres de radiologie, dotés de mammographies, dont certains ont accédé à la demande de l'association de faire baisser le coût de leurs prestations estimé, habituellement, à 4 000 DA, en le fixant à seulement 3 000, voire 2 000 DA, a-t-on constaté.

L'écho de cette campagne organisée, pour la 4<sup>e</sup> année consécutive est arrivé jusqu'aux wilayas voisines de Médéa, Chlef et Tipasa, dont les femmes se sont



déplacées à Blida, afin de bénéficier des réductions annoncées au titre de la campagne «Octobre rose».

Les files de voitures alignées devant les 4 centres de radiologie privés de la wilaya, pratiquant ces réductions sur leurs prestations, sont la meilleure preuve de l'écho favorable de cette campagne auprès des femmes qui ont tenu à réaliser cet examen important (mammographie) pour s'assurer de n'être pas portées de cette maladie grave, parfois mortelle.

Parallèlement, l'association «El Badr» poursuit ses activités de sensibilisation, menées en coordination avec les médecins, les pharmaciens et la presse locale (presse écrite et radio), afin de sensibiliser le plus grand nombre sur cette maladie et les moyens de la prévenir et de la traire.

Une journée d'information est programmée, mardi prochain, dans ce cadre, au profit des étudiantes de la résidence universitaire des filles N°7 de Soumaâ, afin de les sensibiliser sur les risques inhérents au cancer du sein, considéré comme le cancer le plus répandu chez les femmes en Algérie.

Selon le président de l'association, Moussaoui Mustapha, l'Algérie compte plus de 7 000 cas de cancer du sein, avec une moyenne de 20 cas d'atteintes/jour.

## ORAN : SCALARISATION DES ENFANTS AUTISTES Une classe pilote et puis... rien

Une salle d'une trentaine de mètres carrés. Sept enfants installés devant des tables d'élèves éparsillées ça et là. Chacun face à son éducatrice. Cette classe n'est pas ordinaire. Il s'agit de la classe-pilote pour la prise en charge des enfants autistes, ouverte à Oran. L'unique structure dans toute la région de l'ouest du pays. Sept privilégiés parmi des centaines d'enfants atteints de cette maladie méconnue qui n'a pas fini de livrer ses secrets à la médecine moderne. Ces enfants auront peut-être la chance d'avoir une vie normale. Les autres sont condamnés à subir les affres de cet handicap.

Sept petits chérubins. Deux fillettes et cinq petits garçons. Le plus jeune s'appelle Malik, 7 ans. Un blondinet aux yeux «menthe à l'eau». Son visage angélique ne laisse pas indifférent. Face aux sourires, mimiques et paroles, il n'émet aucune réaction. Il reste indifférent, impassible.

Malik dont le physique, comme pour tous les autistes d'ailleurs, ne dit rien de sa maladie, est profondément atteint. Muré dans son monde méconnu pour son entourage. Il n'interagit pas, ne communique pas avec le monde extérieur.

Par contre, l'aînée du groupe, Wissem, 12 ans, a fait des progrès considérables depuis qu'elle fréquente cette classe-pilote il y a quatre ans. Libérée en partie de sa bulle, elle communique, lit, écrit, rit, et fait presque tout comme les autres.

### Un seul salut : la prise en charge intensive

De l'avis des spécialistes, l'autisme n'est pas d'une fatalité. Un enfant autiste pris en charge à temps peut «se fondre dans la normalité» comme le souligne avec insistance Asma, éducatrice spécialisée en autisme et membre actif dans l'Association des autistes d'Oran (Asao), initiatrice de cette classe-pilote. La prise en charge à temps, commence vers l'âge de 3 ans. Basée sur la simulation individuelle intensive, l'association a opté pour la méthode ABA (Applied Behaviour Analysis), pour l'éducation spécialisée des 7 gamins, à raison de 8 heures par jour.

Dans cette classe pilote, animée par 5 éducatrices spécialisées, psychologues à la base, on «apprend aux enfants à apprendre». Toutes les facultés qu'acquièrent les enfants normaux de manière naturelle et spontanée, doivent être inculquées aux autistes au prix de longs mois voire d'années d'efforts au quotidien. On leur apprend à sourire, à parler, à tenir les objets, etc. Le fruit de tous ces efforts n'est pas négligeable : un enfant autonome, capable de se prendre en charge dans sa vie quotidienne. L'avenir d'un enfant abandonné à son sort est obscur, menacé par le spectre de le handicap mental, de la folie et de la schizophrénie.

L'association, et par la suite la classe, ont été créées par des parents d'autistes fréquentant un cabinet d'orthophoniste qui aidait leurs enfants dans l'apprentissage du langage. L'agrément de cette classe a été délivré par le ministère de l'Education alors que les salaires des éducatrices sont assurés par la Direction de l'action sociale et de la so-

lidarité (DAS). C'est une école primaire, située dans l'un des quartiers populaires d'Oran qui abrite cette classe-pilote. Les enfants autistes peuvent de cette façon côtoyer les enfants normaux, au cours de la récréation notamment.

L'association déplore toutefois le fait que cette école primaire ne peut accueillir tous les enfants autistes vu le manque de moyens et d'espaces. Se basant sur la prévalence de la maladie, l'Asao estime le nombre d'autistes dans la région Ouest à quelque 5 000 cas. À Oran, ils sont une centaine de parents à avoir inscrit leurs enfants autistes sur la liste d'attente de l'association. La création de cette classe-pilote s'est faite dans la perspective d'élargir l'expérience et d'ouvrir d'autres classes, voire créer un centre spécialisé à même de répondre à la demande dans la région.

### Parents d'autistes : un combat au quotidien

Les autistes ne sont pas conscients de leur trouble. C'est du moins ce qu'affirment les psychologues et psychiatres. Ils ne souffrent pas de leur différence. Ceux qui souffrent sont les parents qui doivent se battre jour après jour pour sortir leurs enfants de cette prison intérieure dans laquelle ils sont enfermés.

Karim et Oum Yanis ont choisi de se battre pour leurs enfants, Malik et Yanis, âgés de 7 et 8 ans. Un combat rude, exigeant des épauilles solides et un moral d'acier. En plus de la prise en charge en classe, les parents prennent la relève de l'école à la maison. Oum Yanis a abandonné sa carrière de journaliste pour s'occuper de son fils autiste, cadet de 3 autres enfants, tous normaux. Très tôt, elle a pu déceler des troubles comportementaux chez son enfant. Difficile toutefois pour elle de reconnaître que son petit bébé, âgé alors de 18 mois, n'était pas un enfant comme les autres. Après avoir accepté cette réalité, elle a décidé de «tout mettre en œuvre pour aider son fils à détruire les murs qui l'isolent, jour après jour, heure après heure».

La même douleur se lit dans les yeux de Karim, dont l'immeuble joie d'être papa d'un si bel enfant a été ternie par la réalité de sa maladie. «Se battre n'est pas un choix mais une obligation», dit-il, car, il est inconcevable pour lui de rester les bras croisés laissant son fils sombrer inexorablement dans l'abîme. Avoir un enfant autiste a changé la vie d'Oum Yanis comme celle de Karim. Le prendre en charge engage des sacrifices, exige une renonciation à beaucoup de choses et une patience face à l'incompréhension et le sentiment de pitié des autres. Face aux efforts assidus, la moindre parole, la moindre action sensée, la moindre réaction est une véritable victoire pour ces parents qui se battent au quotidien contre ce trouble.

### Une scolarisation possible seulement sur papier

Même si Wissem a un niveau lui permettant une scolarisation en 3<sup>e</sup> année primaire, elle continue à suivre son cursus dans cette classe-pilote, car la scolarisation des enfants

## Les AVC en hausse chez les 20-64 ans

Les accidents vasculaires cérébraux (AVC) frappent un nombre croissant d'adultes âgés entre 20 et 64 ans dans le monde, notamment dans les pays en développement, révèlent deux études publiées jeudi.

Alors que les AVC sont traditionnellement associés au vieillissement et restent nettement plus fréquents chez les personnes âgées, une vaste étude, rassemblant les données fournies par 119 pays (58 à haut revenu et 61 à bas ou moyen revenu) montre que le nombre des AVC a augmenté de 25% en 20 ans chez les 20-64 ans, portant leur part dans le nombre total d'AVC à 31% en 2010 contre 25% en 1990.

L'étude publiée par la revue médicale britannique *The Lancet*, évalue à 16,9 millions le nombre d'AVC survenus à travers le monde en 2010, soit 68% de plus qu'en 1990. Une part grandissante des 11,6 millions d'AVC ischémiques et des 5,3 millions d'AVC hémorragiques enregistrés au total survient dans les pays en développement et chez des personnes de moins de 74 ans. Un AVC peut être provoqué par un caillot de sang qui entraîne une diminution de la circulation sanguine cérébrale (AVC ischémique) ou par la rupture d'un vaisseau sanguin à l'intérieur du cerveau (AVC hémorragique).

Les AVC sont favorisés par l'hypertension artérielle, mais également par d'autres facteurs comme la sédentarité, l'obésité ou le tabagisme.

autistes est un vrai parcours de combattant.

Toutes les tentatives d'intégrer dans des écoles normales des enfants autistes «scolarisables» se sont soldées par un échec et ce pour diverses motifs. Le comportement impulsif et parfois agressif des enfants malades incomode les enseignants. Au terme de plusieurs convocations, les parents finissent par retirer eux même leurs enfants, quand ce n'est pas le directeur qui les renvoie des bancs de l'école.

Pourtant le droit à l'enseignement pour tous est garanti par la Constitution, rappelle-t-on au niveau de l'association. Le décret exécutif n° 06-455 de la loi 04-08 portant loi d'orientation sur l'éducation nationale consacre le droit des handicapés à l'éducation dans les établissements scolaires publics. Sous d'autres cieux, la scolarisation d'un enfant autiste se fait par le biais d'un auxiliaire de la vie scolaire (AVS) qui l'accompagne en classe pendant les premiers mois, voire les premières années. Un cadre juridique pour ce faire est inexistant dans la législation nationale.

### L'autisme, un statut à reconnaître

Les moyens matériels dont disposent Oum Yanis et Karim pour assurer une éducation appropriée à leurs enfants ne sont pas les mêmes chez les autres parents. À l'absence des centres spécialisés, l'impossibilité d'une intégration scolaire, s'ajoute la cherté de la prise en charge chez certains spécialistes accentuée par la non-reconnaissance de l'autisme dans la classification nationale des maladies.

Le statut de l'autiste comme malade et handicapé n'est pas reconnu par les différents organismes nationaux. La prise en charge étant surtout comportementale et avec de rares inscriptions médicamenteuses, les caisses nationales d'assurance sociale ne remboursent pas les frais de traitements qui sont souvent très élevés.

Une seule séance chez l'orthophoniste revient à 1.000 dinars, alors que la stimulation intensive exige 6 séances par semaine. Un budget mensuel de 24.000 dinars est nécessaire pour apprendre à l'enfant à parler. Des frais supplémentaires sont à ajouter pour d'autres types de soins, tous non remboursables.

La prise en charge d'un autiste peut s'avérer un «investissement» hautement fructueux. Peu de gens savent qu'Einstein, Thomas Edison, Abbas Mahmoud El Akkad et John Forbes Nash (Prix Nobel d'économie 1994) étaient des autistes. Certes tous les autistes n'ont pas le «syndrome du savant», mais ceux qui l'ont font preuve de compétence où ils excellent. Ils sont souvent des musiciens, des informaticiens, mathématiciens, des physiciens de haut niveau.

Un autiste peut cacher un prodige pour peu qu'on l'aide à faire «exploser» ses compétences. Un véritable défi à relever contre la maladie et la société.

Lamia Brahimi - APS

## KENYA

**William Ruto devra être présent à son procès, sauf pour des circonstances exceptionnelles**



La Cour pénale internationale (CPI) a décidé en appel hier que le vice-président kényan William Ruto devra être présent à son procès à La Haye pour crimes contre l'humanité sauf pour des circonstances exceptionnelles.

La chambre d'appel estime que la décision de la chambre de première instance, qui avait autorisé en juillet le vice-président kényan à être absent de la majorité des audiences, «doit être infirmée», a déclaré le président de la CPI Sang-Hyun Song.

Les juges ont néanmoins souligné qu'en cas «de circonstances exceptionnelles, la chambre peut dispenser un accusé d'être présent».

Avant le début de son procès le 10 septembre, les juges avaient autorisé William Ruto à être absent de la majorité des audiences mais cette décision avait été suspendue suite à l'appel du procureur.

Les juges avaient alors exercé leur droit à autoriser un accusé à ne pas être présent à son procès «de manière trop large», a ajouté le juge Song, transformant l'absence de l'accusé «en règle générale et non en exception».

«Toute absence devrait être considérée au cas par cas et limitée à ce qui est strictement nécessaire», a ajouté la cour. Lui et son co-accusé, le présentateur de radio Joshua Arap Sang, sont poursuivis pour leur rôle dans les violences post-électorales qui avaient déchiré le Kenya fin 2007-début 2008 et avaient fait plus de 1.000 morts et plus de 600.000 déplacés.

Le procès du président kényan Uhuru Kenyatta, lui aussi poursuivi par la CPI, doit s'ouvrir le 12 novembre. William Ruto, 46 ans, est le premier haut dirigeant en fonction à être jugé par la CPI.

## ÉGYPTE

**Une coalition égyptienne appelle à manifester à l'ouverture du procès de M. Morsi**

Une coalition égyptienne a appelé jeudi ses partisans à manifester «pacifiquement» le 4 novembre, jour de l'ouverture du procès du président égyptien déchu Mohamed Morsi.

Le premier président démocratiquement élu d'Egypte, maintenu au secret depuis sa destitution par l'armée le 3 juillet, ainsi que 14 autres personnes, doivent comparaître devant un tribunal du Caire pour «incitation au meurtre» de manifestants.

L'Alliance anti-Coup d'Etat, coalition pro-Morsi, a appelé, dans un communiqué, «toutes les personnes libres en Egypte et ailleurs à soutenir la volonté révolutionnaire face au coup militaire», soulignant que toutes les actions devront être «dans les limites pacifistes qui définissent notre méthode et notre stratégie».

Elle a en outre estimé «que les organisateurs du coup d'Etat tentent de briser la volonté du peuple et de la révolution», en jugeant M. Morsi. M. Morsi est jugé pour la mort de sept personnes en décembre 2012 dans des affrontements entre partisans et opposants de Morsi, survenus après la dispersion d'un sit-in d'opposants qui accusaient le président de vouloir islamiser la législation.

## TUNISIE

**Larayedh s'engage sur le «principe» d'une démission du gouvernement dans le cadre de la feuille de route**

Le Premier ministre tunisien Ali Larayedh a réaffirmé son engagement sur le principe de renoncer au gouvernement dans le cadre de la feuille de route des négociations avec l'opposition pour sortir le pays de la crise politique.

«Nous réitérons aujourd'hui notre engagement sur le principe de renoncer au gouvernement dans le cadre de la complémentarité des différentes phases de la feuille de route», a-t-il déclaré.

Jusqu'à présent, M. Larayedh avait assuré qu'il ne partirait qu'une fois la nouvelle Constitution adoptée, au moment où l'opposition attendait un engagement «franc» et précis de lui à démissionner dans le délai de trois semaines prévu par la feuille de route, pour entamer un «dialogue national» destiné à résoudre la crise politique.

De son côté, le président Moncef



Marzouki a formulé des assurances similaires à la télévision, soulignant que M. Larayedh «ne reviendrait pas sur le principe d'une démission tant que l'Assemblée nationale constituante acceptait de désigner une commission électorale indépendante (...) et achevait la

Constitution». Les différents points de la feuille de route prévoient qu'un nouveau Premier ministre indépendant soit désigné une semaine après le démarrage du dialogue et qu'un cabinet de technocrates formé dans les deux semaines qui suivent.

## RD CONGO

**Reprise des hostilités entre armée et M23 au nord de Goma**

L'armée congolaise et les rebelles du M23 ont repris hier les combats dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), à environ 25 kilomètres au nord de la ville de Goma, selon la rébellion, l'armée et l'ONU.

Ce sont les premiers affrontements entre les deux camps depuis la suspension lundi de leurs pourparlers de paix à Kampala (Ouganda). Armée régulière et rebelles s'accusent mutuellement d'avoir attaqué les premiers. «Ils nous ont attaqués», a déclaré à l'AFP le lieutenant-colonel Olivier Hamuli, porte-parole de l'armée au Nord-Kivu, province dont Goma est la capitale, indiquant simplement que les combats avaient com-

mencé à 4h00 (2h00 GMT). «Les FARDC (Forces armées de la RDC) ont attaqué nos positions à 4h00 dans la zone de Kanyamahoro-Kibumba», a affirmé au contraire le porte-parole militaire des rebelles, Vianney Kazarama.

Selon une source de la Mission des Nations unies pour la stabilisation de la RDC (Monusco), le M23 a attaqué les FARDC à Kanyamahoro à 4h45» (2h45 GMT). «Des combats sont en cours. Il ne s'agit pas d'une escarmouche», a déclaré une source de la Monusco. Selon M. Kazarama, ancien lieutenant-colonel des FARDC, les combats se poursuivaient à 7h00 (5h00 GMT).

## MADAGASCAR

**4 millions de personnes menacées de famine**

Le Programme alimentaire mondial (PAM) a indiqué, dans un communiqué publié à Genève hier que 4 millions de personnes vivant dans des régions rurales sont menacées de famine à Madagascar en raison de pluies trop faibles et d'une invasion de criquets.

«Quelque 4 millions de personnes dans les zones rurales de Madagascar sont confrontées à la famine, après de faibles

pluies, des cyclones et une invasion de criquets qui a ruiné les récoltes», a indiqué l'organisme d'aide alimentaire de l'ONU à Genève. Le PAM, qui voulait porter secours à quelque 1 million de personnes en novembre et décembre, a décidé de se concentrer sur les 400.000 habitants les plus vulnérables, habitant au sud de l'île, en raison d'un manque de ressources financières. «La situation ne va pas s'am-

ger, car la saison des cyclones va commencer en novembre», a indiqué une porte-parole du PAM citée par la presse. La saison dure généralement de novembre à avril.

Selon le PAM, il manque à ce jour 25 millions de dollars, dans l'appel de fonds lancé par l'agence onusienne pour venir en aide à Madagascar, l'un des pays les plus pauvres au monde.



ments entre partisans et opposants de Morsi, survenus après la dispersion d'un sit-in d'opposants qui accusaient le président de vouloir islamiser la législation.

Ce procès fait craindre de nouvelles violences entre les autorités mises en place par l'armée et les partisans de M. Morsi qui ont déjà appelé à plusieurs manifestations. Le 6 octobre, au moins 57 personnes ont péri, dont une majorité au Caire, lors d'affrontements entre les forces de l'ordre et partisans de M. Morsi.

Il s'agit du bilan le plus lourd depuis la semaine de répression sanglante qui avait débuté le 14 août quand soldats et policiers avaient dispersé par la force deux rassemblements pro-Morsi au Caire.

Depuis, militaires et policiers ont tué plus d'un millier de manifestants pro-Morsi, et arrêté plus de 2.000 Frères musulmans, dont la quasi-totalité de leurs leaders, interdit leurs activités et gelé les avoirs de la confrérie qui avait remporté les législatives fin 2011.

APS

## UNION EUROPÉENNE

# Un sommet européen marqué par le drame de Lampedusa et l'espionnage américain

Les dirigeants européens devaient se réunir jeudi et hier à Bruxelles pour débattre notamment des questions d'immigration clandestine, trois semaines après la tragédie de Lampedusa, ainsi que d'éventuelles activités d'espionnage des Américains en Europe, y compris au plus haut niveau.

Pour les dirigeants des pays européens confrontés à l'afflux de migrants en Méditerranée, à savoir l'Italie, Malte mais aussi la Grèce et l'Espagne, il faut des mesures «concrètes et immédiates».

Ils comptent exiger de leurs homologues plus de solidarité concrète, trois semaines après le drame survenu près des côtes de la petite île de Lampedusa et la mort d'environ 400 migrants dans le naufrage de leur embarcation.

Le chef du gouvernement italien, Enrico Letta, demande un renforcement de Frontex, l'agence de surveillance des frontières européennes tandis que le Maltese Joseph Muscat, veut que l'UE se sorte d'une «stratégie claire».

Quant à l'Espagnol Mariano Rajoy, il a demandé mercredi que le contrôle aux frontières soit «un effort partagé par l'ensemble de l'Union». Autre mesure, la mise en application immédiate d'Eurosur, un nouveau système sophistiqué de surveillance satellitaire, notamment en mer et dont le coût est évalué à 200 millions d'euros.

Les chefs d'Etat et de gouvernement européens devraient aussi plaider pour une «meilleure coopération» avec les pays d'origine et de transit pour lutter notamment contre le trafic d'êtres humains.

Dans un projet de conclusions en début de semaine, les chefs d'Etat et de gouvernement devaient se contenter d'appeler à «faire plus pour éviter» de nouveaux drames. Ils renvoient à juin 2014, soit après les élections européennes, la définition d'une «politique de long terme» en matière d'asile et de migration.

Les pays du Sud de l'Europe ont demandé des solutions structurelles. Une nouvelle version du texte a été élaborée appelant au «renforcement» de Frontex en Méditerranée et à une «politique de retour plus efficace».



*Le Monde*, qui cite des documents d'Edward Snowden, l'ex-consultant de l'agence américaine nationale (NSA), cette dernière a effectué 70,3 millions d'enregistrements de données téléphoniques de Français entre le 10 décembre 2012 et le 8 janvier 2013 et a en outre espionné les ambassades françaises.

Paris avait demandé des explications tout en précisant, par la voix de la porte-parole du gouvernement Najat Vallaud-Belkacem, ne pas souhaiter une «escalade». Les services de renseignement américains ont aussitôt assuré que les informations de presse à ce sujet étaient «inexactes et trompeuses», face aux explications demandées par la France et le Mexique.

«Les Etats-Unis rassemblent des éléments de renseignement du même type que ceux collectés par tous les pays», a assuré le directeur du renseignement américain James Clapper qui chapeaute 16 agences de renseignement, dont la Agence de sécurité américaine (NSA), au cœur du scandale.

Par ailleurs, l'hebdomadaire allemand, *Der Spiegel*, a publié une information selon laquelle la NSA américaine avait espionné les courriers électroniques de l'ex-président mexicain à partir de mai 2010 et «espionné systématiquement et pendant des années le

gouvernement mexicain».

Le président mexicain Enrique Pena Nieto a ordonné d'ouvrir une enquête devant déterminer l'existence de preuves des activités d'espionnage attribuées aux Etats-Unis.

## L'ambassadeur américain convoqué en Allemagne

Le gouvernement allemand a annoncé mercredi soir que le téléphone portable de la chancelière «pourrait être surveillé par les services américains».

Mme Merkel a aussitôt demandé des explications au président Barack Obama, qui lui a assuré que son pays ne surveillait pas ses communications.

La dirigeante allemande a souligné que si cet espionnage était confirmé, elle le jugerait «totalement inacceptable» et porterait un «coup sérieux à la confiance» entre les deux pays amis.

L'ambassadeur des Etats-Unis a été convoqué jeudi après-midi au ministère allemand des Affaires étrangères pour s'expliquer sur ce sujet.

Ces découvertes en chaîne interviennent après les premières révélations d'Edward Snowden au printemps sur le vaste système de surveillance cybernétique américain, qui visait notamment les institutions européennes.

## L'espionnage des Américains en Europe, au cœur des débats

Le sommet de Bruxelles intervient en pleine révélation sur des activités d'espionnage des Américains au Mexique, en France et jusqu'à Angela Merkel en Allemagne. Selon le quotidien français

## ITALIE

# Les Italiens espionnés par les services de renseignement américains et britanniques

Les Italiens ont été espionnés aussi bien par les services de renseignement américains que britanniques, a affirmé le journaliste Glenn Greenwald à l'hebdomadaire italien *l'Espresso*, dans son édition d'hier.

«L'Italie ne figurait pas seulement dans le collimateur du système Prism créé par les services américains. A travers un autre programme parallèle et convergent dénommé Tempora, les renseignements britanniques ont espionné les câbles de fibre optique qui transportent les conversations téléphoniques, les mails et le trafic internet en Italie», ajoute le journaliste, détenteur des dossiers que lui avait confiés Edward Snowden, à l'origine des révélations sur le vaste système de surveillance cybernétique américain.

Les informations récoltées sur l'Italie par les services de renseignement britanniques du «Government Communications Head Quarter» (GCHQ), étaient ensuite échangées avec la NSA, précise le journaliste, affirmant qu'il résulte que les données contenues dans les dossiers de Snowden vont au-delà de la question de la lutte contre le terrorisme pour en-

globber l'espionnage ayant touché divers domaines et activités notamment économique, politique et militaire.

Citant toujours le journaliste, *l'Espresso* fait observer que cette activité d'espionnage «à grande échelle» passait à travers l'interception de toutes les données transitant par trois câbles de fibre optique sous-marins qui ont des terminaux en Italie. Le premier est «SeaMeWe3», dont le «terminal» est à Mazara del Vallo (Sicile), alors que le second est «SeaMeWe4», à Palerme, ville par laquelle transite également le flux des données Flag Europe Asia (FEA). Les deux premiers câbles appartiennent au consortium dont fait partie Telecom Sparkle, société du groupe italien «Telecom».

«La NSA mène depuis longtemps des activités d'espionnage également sur les gouvernements européens dont celui de l'Italie», a affirmé le journaliste, soulignant que les «Britanniques ne surveillaient pas seulement les personnes ou les activités liées à la lutte antiterroriste, mais visaient également les technologies de pointe, des entreprises, des hommes politiques et hommes d'Etat».

## SYRIE

## La Norvège refuse la destruction d'une partie de l'arsenal chimique syrien sur son sol

La Norvège, sollicitée par les Etats-Unis en vue de détruire une partie de l'arsenal chimique syrien sur son sol, a annoncé qu'elle ne pourrait accéder à cette requête, jugeant le calendrier trop serré, a déclaré hier le nouveau chef de sa diplomatie, Børge Brende.

«En bonne entente avec les Etats-Unis, nous avons conclu que, sur la base des échéances prévues dans la résolution de l'ONU (...), il n'est pas approprié de continuer à envisager la Norvège comme lieu de destruction», a déclaré M. Brende. Adoptée fin septembre par le Conseil de sécurité pour éviter des frappes américaines contre la Syrie en représailles à une attaque chimique, la résolution 2118 prévoit la destruction de la totalité de l'arsenal chimique syrien, estimé à environ 1.000 tonnes, avant le 30 juin 2014. Mercredi, M. Brende avait déclaré que son pays étudiait «très sérieusement» une requête des Etats-Unis lui demandant d'accueillir une partie des composants de l'arsenal chimique syrien en vue d'une destruction sur son territoire. Le ministre norvégien avait alors relevé des obstacles pour accéder à cette demande, notamment l'absence d'expertise et d'infrastructures adaptées pour cette tâche. «La raison pour laquelle nous en sommes arrivés à cette conclusion (...) est liée aux échéances avec lesquelles on opère, mais aussi aux équipements techniques en Norvège et à d'autres limitations juridiques», a-t-il souligné hier.

## CORÉE DU NORD - CORÉE DU SUD

# La Corée du Nord libère et expulse six Sud-Coréens

Six Sud-Coréens non identifiés ont été libérés et expulsés hier par la Corée du Nord, a indiqué hier une source officielle. Le passage s'est effectué vers 16h50 (7h50 GMT) dans le village frontalier de Panmunjom, où fut signé l'armistice qui mit fin à la guerre de Corée le 27 juillet 1953, a annoncé le ministère sud-coréen de l'Unification, responsable des relations intercoréennes.

Les six Sud-Coréens sont des hommes âgés de 27 à 67 ans mais leur identité ainsi que les circonstances de leur séjour en Corée du Nord n'ont pas été révélées. Des informations non confirmées ont suggéré que certains pourraient être liés à des groupes de missionnaires chrétiens actifs dans l'aide aux transfuges nord-coréens. Ils encourrent des poursuites pénales, Séoul interdisant à ses ressortissants de se rendre au Nord. Le ministère de l'Unification a précisé que de plus amples informations seraient fournies après leur audition par les services compétents. Plus de 23.500 Nord-Coréens se sont réfugiés au Sud depuis la fin du conflit tandis que le nombre de transfuges dans le sens Sud-Nord est infime. En février 2010, Pyongyang avait annoncé l'arrestation de quatre Sud-Coréens «entrés illégalement» sur son territoire. Ils feraienr partie des six hommes libérés hier. La Corée du Sud et la Corée du Nord restent techniquement en guerre depuis 1953 puisqu'aucun traité de paix n'est venu entériner l'armistice. La Péninsule coréenne a connu un vif regain de tension cette année après le troisième essai nucléaire nord-coréen réalisé en février qui lui a valu un nouveau train de sanctions votées par le Conseil de sécurité des Nations unies, y compris par la Chine, son allié de poids.

Pyongyang a également lancé une fusée en décembre dernier qui, selon Washington, était en fait un essai déguisé de missile balistique. Les relations se sont depuis apaisées, la Corée du Nord multipliant les appels du pied pour négocier sur son programme nucléaire. Pyongyang ne néanmoins doublé les observateurs en annulant au dernier moment les retrouvailles de familles séparées depuis six décennies.

APS

## Programme du samedi 27 octobre 2013

**TF1**

- 06h30 Magazine jeunesse TFou
- 10h10 Sports mécaniques Automoto
- 10h55 Magazine de société Mon plus beau coup de poker
- 11h00 Football Tél foot
- 11h50 Magazine sportif L'affiche du jour
- 11h55 Météo
- 12h00 Jeux Les douze coups de midi
- 12h50 Magazine scientifique Des inventions et des hommes
- 13h00 Journal
- 13h25 Magazine de la décoration Du côté de chez vous
- 13h35 Météo
- 13h40 Série policière Mentalist 77
- 14h35 Série hospitalière Dr House 777
- 15h25 Série hospitalière Dr House 777
- 16h20 Série policière Les experts : Miami 77
- 17h05 Série policière Les experts : Miami 77
- 18h00 Magazine de société Sept à huit
- 19h50 Magazine de société Là où je t'emmènerai
- 19h55 Météo
- 20h00 Journal
- 20h30 Magazine de la décoration Du côté de chez vous
- 20h35 Magazine de découvertes A la rencontre de...
- 20h40 Météo
- 20h50 Film fantastique Harry Potter et l'ordre du Phénix 777
- 23h35 Série policière Les experts 77

**2**

- 07h00 Magazine culturel Thé ou café
- 08h05 Magazine sportif Rencontres à XV
- 08h30 Magazine religieux Sagesses bouddhistes
- 08h45 Magazine religieux Islam
- 09h15 Magazine religieux Judaïca
- 09h30 Magazine religieux Orthodoxie
- 10h00 Magazine religieux Présence protestante
- 10h30 Magazine religieux Le jour du Seigneur
- 12h05 Jeu Tout le monde veut prendre sa place
- 13h00 Journal
- 13h20 Magazine d'actualité 13h15, le dimanche...
- 14h05 Météo 2
- 14h10 Divertissement Vivement dimanche
- 16h25 Animalier Grandes nature
- 17h30 Multisports Stade 2
- 18h45 Magazine de services Point route
- 18h50 Divertissement Vivement dimanche prochain
- 20h00 Journal
- 20h30 Magazine d'information 20h30 le dimanche
- 20h38 Magazine culturel D'art d'art
- 20h40 Magazine de l'environnement Emission de solutions
- 20h44 Météo 2
- 20h45 Drame Welcome 777 Inédit
- 22h30 Magazine de société Faites entrer l'accusé 7
- 23h58 Météo 2

**3**

- 08h00 Dessin animé Oggy et les cafards
- 08h00 Magazine jeunesse Dimanche Ludo
- 08h07 Dessin animé Oggy et les cafards
- 08h14 Dessin animé Oggy et les cafards
- 08h15 Série d'animation Scooby-Doo, Mystères Associés
- 08h52 Film d'animation Scooby Doo et la cyber traque 7
- 10h03 Dessin animé Looney Tunes Show
- 10h43 Dessin animé Tit et Grosminet
- 10h59 Dessin animé Les lapins crétins : invasion
- 11h08 Série d'animation Les as de la jungle
- 11h15 Magazine politique Expression directe
- 11h25 Météo
- 11h30 Magazine régional Dimanche avec vous
- 12h00 12/13 : Journal régional
- 12h10 Magazine politique 12/13 dimanche
- 12h50 Magazine animalier 30 millions d'amis
- 13h20 Téléfilm policier Inspector Barnaby 77
- 14h55 Loterie Keno
- 15h00 En course sur France 3

- 15h30 Téléfilm dramatique Louis la Brocante 7
- 17h00 Divertissement Les chansons d'abord Inédit
- 17h55 Jeu Questions pour un super champion 19h00 19/20 : Journal régional
- 19h30 19/20 : Journal national
- 19h58 Météo
- 20h00 Magazine sportif Tout le sport
- 20h15 Série d'aventures Zorro
- 20h45 Série policière Les enquêtes de Murdoch 777 Inédit
- 21h25 Série policière Les enquêtes de Murdoch 777
- 22h10 Série policière Les enquêtes de Murdoch 777
- 22h55 Série policière Les enquêtes de Murdoch 777
- 23h40 Météo
- 23h45 Soir 3

**CANAL+**

- 08h00 Magazine du cinéma Rencontres de cinéma
- 08h10 Comédie De l'autre côté du périph' 7
- 09h45 Formule 1 La grille
- 10h25 Sport Grand Prix d'Inde
- 12h00 Formule 1 Formula One, le debrief
- 12h40 La météo
- 12h45 Magazine d'actualité Le supplément
- 13h55 Divertissement-humour La semaine des Guignols
- 14h30 Divertissement Le petit journal de la semaine
- 15h05 Divertissement La semaine de Gaspard Proust
- 15h10 Découvertes Les nouveaux explorateurs
- 16h15 Magazine d'actualité L'effet papillon
- 16h50 Football Avant-match
- 17h00 Sport Monaco / Lyon
- 18h55 Football Canal Football Club
- 19h35 Football Canal Football Club
- 20h55 Football Avant-match
- 21h00 Sport Saint-Etienne / Paris-SG
- 22h55 Football Canal Football Club
- 23h15 Football L'équipe du dimanche
- 00h05 Magazine du jeu vidéo Le journal des jeux vidéo
- 00h25 Série dramatique Dexter 777
- 01h15 Série dramatique Dexter 777
- 02h05 Court métrage The Captain
- 02h15 Film d'horreur Sinister 77
- 04h00 Sport Pittsburgh Penguins / New York Islanders

**M**

- 07h00 Divertissement-humour Absolument stars
- 08h40 Magazine de télé-achat M6 boutique
- 09h40 Dessin animé Kid Paddle
- 09h55 Série d'animation Lanfeust Quest
- 10h20 Dessin animé Kid Paddle
- 10h35 Dessin animé Chico Chica Boumba Pepper School
- 10h40 Dessin animé Chico Chica Boumba Pepper School
- 11h10 Magazine sportif Sport 6
- 11h20 Magazine de l'automobile Turbo
- 12h40 Météo
- 12h45 Le 12.45
- 13h05 Téléréalité Recherche appartement ou maison
- 13h55 Téléréalité Recherche appartement ou maison
- 14h45 Magazine de la décoration D&CO, une semaine pour tout changer
- 17h15 Magazine d'actualité 66 minutes
- 18h40 Magazine d'actualité 66 minutes : grand format
- 19h40 Météo
- 19h45 Le 19.45
- 20h05 Magazine scientifique E = M6
- 20h40 Magazine sportif Sport 6
- 20h50 Magazine de société Zone interdite Inédit
- 23h00 Magazine d'information Enquête exclusive
- 00h25 Magazine d'information Enquête exclusive
- 01h45 Météo
- 01h50 Film policier L'année sainte 7

**TÉLÉ**

Vendredi 25 - Samedi 26 Octobre 2013

## La sélection

**20h50**

## Harry Potter et l'ordre du Phénix

**Résumé**

Le ministre de la Magie impose à l'école de Poudlard un nouveau professeur de défense contre les Forces du Mal, Dolorès Ombrage. Mais très vite, cette femme se montre peu respectueuse de ses élèves. Et ses cours s'avèrent sans grand intérêt. Rapidement, une vive amitié entre elle et le jeune Harry Potter se fait jour. L'enseignante n'a de cesse de rabaisser Harry. Avec l'aide de ses amis Ron et Hermione, il décide de fonder un groupe secret : l'armée de Dumbledore. Harry est persuadé que le vil Voldemort prépare quelque méfait. Il a l'intuition que les forces s'apprêtent à frapper à nouveau. Cette cinquième année d'études à Poudlard n'a décidément rien à envier aux précédentes. Mais le péril n'est-il pas devenu plus grand que par le passé ?...

**2****20h45**

## Welcome

**Résumé**

Bilal, un jeune migrant kurde d'Irak, vient d'arriver à Calais. Pour rejoindre sa fiancée en Grande-Bretagne, il veut traverser la Manche. Après une première tentative infructueuse, il réalise qu'il ne parviendra pas à franchir la mer en se cachant dans un camion. Il se met alors en tête de traverser la Manche à la nage. Pour cela, il doit d'abord apprendre à nager. A la piscine municipale, il fait la connaissance de Simon, le maître nageur. Touché par ce jeune homme de 17 ans, Simon décide de l'aider. Au départ, il le fait surtout pour impressionner et, peut-être, reconquérir sa femme, Marion. Mais peu à peu, il se prend d'amitié pour Bilal, et s'implique dans son histoire...

**3****20h45**

## Les enquêtes de Murdoch

**Résumé**

Le squelette d'un homme est retrouvé aux abords d'un camp fréquenté par des adeptes du naturisme. Le lieu a été acheté quelques mois plus tôt par Helmut Lindemann et son épouse, Irène. La victime, âgée d'une quarantaine d'années, a été tuée d'une balle en plein cœur. Une prothèse, retrouvée à proximité de la scène de crime, est identifiée : son propriétaire, Zachariah Marsh, était venu un mois auparavant récupérer le membre artificiel. Au cours de l'enquête, Crabtree découvre que Marsh n'est autre que le célèbre détective qui a démantelé le « gang des crotale », quatre frères qui débouillaient leurs victimes en les laissant pieds nus...

**CANAL+****21h00**

## Saint-Etienne / Paris-SG

**Résumé**

Revenus à hauteur de Monaco après leur victoire du clasico sur la pelouse du Vélodrome (1-2), Zlatan Ibrahimovic et les Parisiens veulent enfoncez le clou à Geoffroy-Guichard, face à des Verts bien pâles depuis quelques semaines. Stéphane Ruffier et les Stéphanois avaient pourtant démarré le championnat en trombe, mais depuis l'arrivée de l'automne, rien ne va plus pour les protégés de Christophe Galtier, qui ne parviennent plus à gagner. Un sursaut d'orgueil est attendu par les supporters foréziens face au champion de France en titre. L'an dernier, les deux équipes s'étaient séparées sur un spectaculaire match nul (2-2).

**4****23h40**

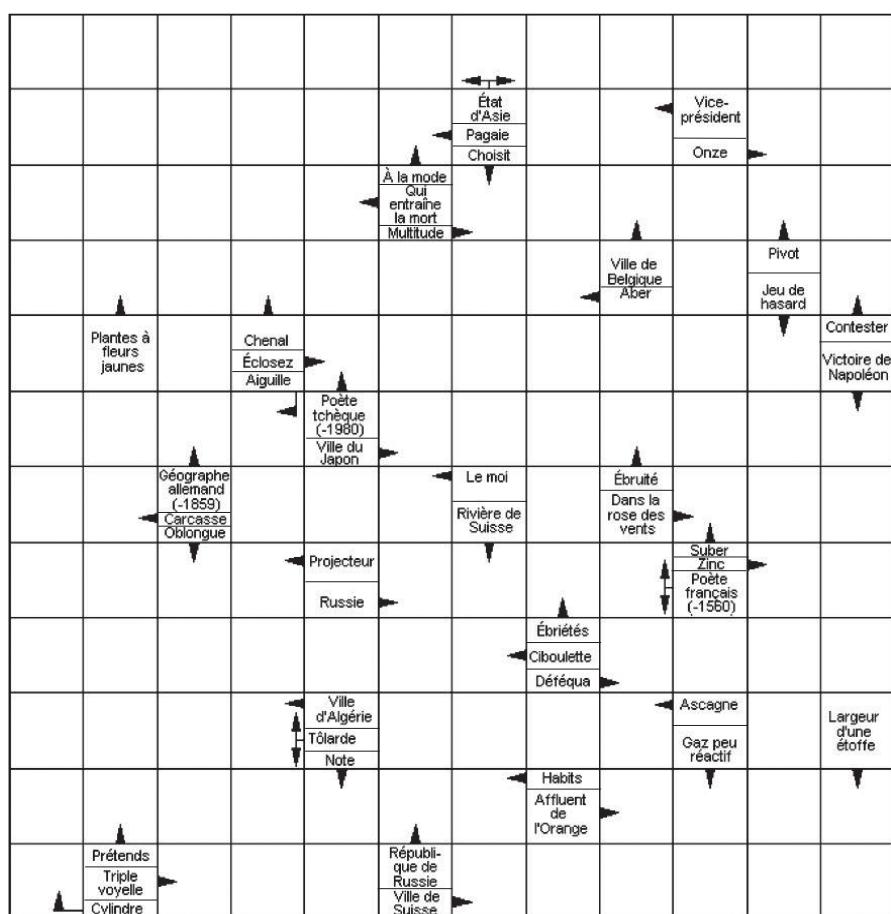
## Zone interdite

**Résumé**

Ouvriers, fonctionnaires, cadres ou chômeurs, certains Français reprochent aux tribunaux et aux forces de l'ordre de ne pas leur rendre correctement justice. Révoltés par les vols ou les agressions dont ils ont été victimes, ils ont décidé de prendre les devants, quitte à braver la loi. A Nice, un bijoutier a tiré sur un homme qui venait de braquer sa boutique. D'autres ont incendié des camps de Roms, fait tabasser d'hypothétiques meurtriers ou se sont regroupés pour surveiller les rues de leur quartier. Quelles sont les intentions de ces nouveaux justiciers ? Jusqu'où sont-ils prêts à aller pour satisfaire leur soif de vengeance ? Enquête



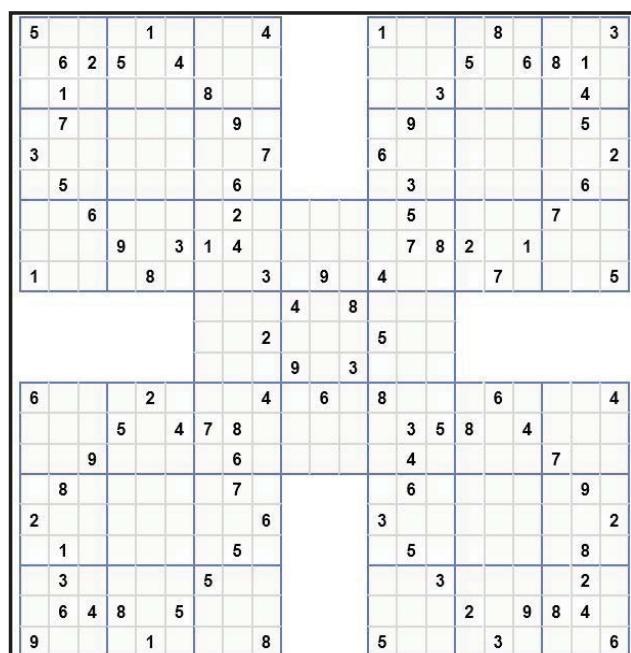
## Mots fléchés n°409



## Samouraï-sudoku n°409

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



## Proverbes

Soit un ogre, dusses-tu nous dévorer.

**Proverbe algérien**

Les maisons des étrangers sont pénibles, si elles ne tuent pas elles font maigrir.

**Proverbe berbère**

Embrasse la main que tu ne peux couper.

**proverbe arabe**

Les avares sont comme les porcs : ils ne rendent service qu'après leur mort

**Proverbe français**

## C'est arrivé un 26 octobre

732 : bataille de Poitiers.

912 : avènement de Rodolphe II de Bourgogne.

1131 : sacre de Louis VII de France.

1445 : bataille d'Azincourt.

1555 : abdication de Charles Quint.

1722 : sacre de Louis XV de France.

1743 : deuxième Pacte de famille.

1811 : bataille de Sagonte.

1867 : bataille de Monterotondo.

1966 : Lon Nol est nommé Premier ministre du Royaume du Cambodge.

1983 : invasion de la Grenade

1997 : Denis Sassou-Nguesso redevient président de la République du Congo.

## Célébrations

- Algérie : Jour de l'arbre.

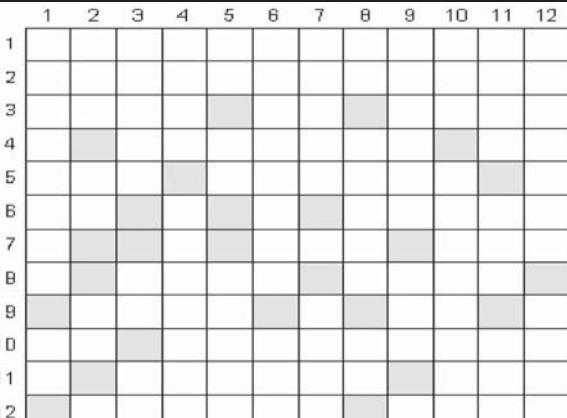
- Kazakhstan : Journée de la République.

- Roumanie : Fête des forces armées, pour honorer l'armée roumaine.

- Taiwan : «Retrocension Day», Fête de la rétrocension, commémore la fin de l'occupation japonaise en 1945.

- Communauté autonome du Pays basque : Euskadi Eguna (Jour du Pays basque).

## Mots croisés n°409



## Horizontalement :

- 1.Polygon à quatre côtés
- 2.Relatifs aux ultrasons
- 3.Grand oiseau d'Australie - Article contracté - Branche mère de l'Oubangui
- 4.Bras - Our
- 5.Pronom relatif - Divinité féminine
- 6.Adjectif numéral - Pied menu
- 7.Première épouse de Jacob - Épuise
- 8.Prénom masculin - Erre
- 9.Insecte hétéroptère - Deux
- 10.Pronom personnel - Ensemble des traverses d'une voie ferrée
- 11.Affronts - Logement
- 12.Signes d'altération qui hausse d'un demi-ton - Volcan d'Italie

## Verticalement :

- 1.Fréquentations
- 2.Dextre - État de l'Arabie
- 3.Fluxion de poitrine - Oui
- 4.Peintre néerlandais - Pianiste et compositeur français - Grade universitaire
- 5.Pronom personnel - Conifère - Naïve et un peu sotte
- 6.Taillerais qqch en biseau
- 7.Difficulté - Gros nuage épais - Ordonne
- 8.Palefrenier - Tour - En plus
- 9.Retira - Eu égard à - Écrivain et sémiologue italien
- 10.Compositeur argentin - Lutécium
- 11.Ile grecque - Fait de vive voix - Richesse
- 12.Chalcolithique

## LIGUES 1 ET 2

### Les clubs sommés de laisser les visiteurs s'entraîner dans leurs stades la veille des matchs

Les clubs des deux ligues professionnelles de football sont dans l'obligation de permettre aux équipes visiteuses, la veille d'un match de championnat, de s'entraîner sur le terrain qui abritera la rencontre, a rappelé jeudi la Ligue du football professionnel en Algérie sur son site Internet. Ce rappel intervient quelques jours après la plainte introduite par la direction du MC Oran à l'encontre de son homologue de la JS Saoura, l'accusant d'avoir interdit à son équipe de s'entraîner au stade de Béchar la veille de la rencontre qui a vu les locaux s'imposer par 3 à 1 samedi dernier pour le compte de la 8<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1. Le président du MCO, Youcef Djebbari, avait déploré, dans une déclaration à l'APS, les agissements «extra-sportifs» de la JSS avant la rencontre, imputant justement la défaite de son équipe aux «conditions défavorables» ayant marqué le déroulement de la partie.

## CET APRÈS-MIDI AU STADE OMAR HAMADI : MCA - JSK C'est l'union sacrée chez les Canaris

Ferrah Menad

Quelques heures seulement nous séparent du très attendu MCA-JSK, prévu aujourd'hui après-midi au stade Omar Hammadi, et rentrant dans le cadre de la 9<sup>e</sup> journée de Ligue 1. Pour la grande famille des Vert et Jaune, c'est le match de la saison, connaissant l'importance de l'enjeu. Les Canaris qui, depuis quelques saisons, n'ont plus réussi à atteindre une étape avancée de cette compétition de Ligue 1, mais ambitionnent sérieusement de réaliser quelque chose de spécial cette saison avec Aït Djoudi. Pour se faire, les hommes de l'entraîneur

Azzdine Aït Djoudi devront tout d'abord gagner cette rencontre ou bien revenir avec un résultat positif d'Algier et rien d'autre face à une équipe du MCA qui elle aussi cherche les trois points de la victoire pour confirmer sa dernière victoire face à Larbaâ. Les protégés de Aït Djoudi ont fourni une prestation remarquée face à l'ESS samedi dernier, ponctuée par un match nul (1-1) et les partenaires de Tayeb Marocci sont également à réagir contre le Mouloudia.

D'ailleurs, le match d'aujourd'hui face au MCA au stade Omar Hammadi, sera celui de tous les espoirs pour les Canaris qui savent très bien, qu'une éventuelle victoire contre le MCA, leur ouvrira d'autres portes pour jouer cette saison le titre qui les fuit depuis plus de trois saisons.

A entendre les dires de tous les joueurs approchés, la victoire sera celle des Canaris et ce, quoi qu'il arrive. «Notre seul objectif, c'est la victoire et on fera tout pour l'obtenir, même si la tâche s'annonce très difficile contre le MCA», nous dira le défenseur Ali Rial. «Difficile ou pas, il nous faut cette victoire et il est hors de question de décevoir notre grand public», ajoute Ahmed Messaâdia. Même son de cloche chez tous les autres joueurs qui parlent tous, le même langage : «Victoire rien que victoire».

## Mekaoui, Belkhdar officiellement out

Coup dur pour la JSK qui sera privée de deux joueurs clés aujourd'hui face au MCA lors du match de la 9<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1. Il s'agit du défenseur Makaoui suspendu pour cumul de cartons et Belkhdar (blessé); des absences de taille qui ont réellement mis le staff technique kabyle dans une situation des plus embarrassantes. Une évidence, du moment que l'entraîneur Aït Djoudi sera une nouvelle fois contraint de faire appel aux services du latéral droit, Benchrifa pour pallier l'absence de Makaoui dans le couloir gauche. Il fera aussi appel aux services du revenant Ahmed Messaâdia qui prendra sa place en attaque

## Haïmoudi au sifflet

La commission d'arbitrage a finalement désigné l'international Djamel Haïmoudi pour diriger le traditionnel MC Alger-JS Kabylie de la 9<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1. Juste pour l'information, les deux directions ont beaucoup insisté sur un arbitre d'envergure pour diriger ce match capital et la désignation de Djamel Haïmoudi ne va -normalement- pas les décevoir, à moins que...

F. M.

## Solution Samurai-sudoku N°408

7	1	8	9	3	4	2	5	6
9	6	3	2	5	8	4	1	7
2	4	5	7	1	6	9	3	8
1	3	9	5	6	2	8	4	
6	7	2	8	4	1	3	9	5
5	8	4	6	9	3	1	7	2
3	2	7	4	8	9	6	1	4
8	9	6	1	2	5	7	4	3
4	5	1	3	6	7	8	2	9

6	8	1	4	3	5	7	2	9
4	7	9	2	1	6	5	3	8
3	5	2	7	8	9	1	4	6
2	1	6	3	5	4	9	8	7
5	9	7	8	2	1	4	6	3
8	4	3	9	6	7	2	1	6
7	6	4	1	9	3	8	5	2
9	3	8	7	1	4	2	6	5

6	9	4	5	3	8	2	7	1
2	1	5	7	9	6	4	8	3
3	8	7	1	4	2	5	9	6
6	4	9	1	6	5	2	3	7
2	1	5	3	7	8	4	9	1
3	7	2	6	4	8	1	9	5
7	4	3	2	8	1	9	6	2
6	8	9	4	7	5	1	3	6

## Solution Mots Croisés N°408

METAMORPHOSE  
UNIFORME■RAS  
NANA■GIGOLOS  
I■TRIA■R■UE  
CLE■OS■ETAL■  
I■RHUME■ANES  
PO■ELIXIRS■U  
AM■BEQUET■AI  
LICE■ULNAIRE  
ISAR■ETANGS■  
SERGE■E■EU■U  
ES■EMBRASEES

## Solution Mots Fléchés N°408

MONDIAL-2014 (BARRAGES RETOUR) ALGERIE-BURKINA FASO  
**Panandetigui :**  
**«On va souffrir à Blida»**

Le défenseur de la sélection burkinabé Saïdou Panandetigui s'attend «à souffrir» face à l'Algérie le 19 novembre prochain au stade Mustapha Tchaker de Blida en barrages retour qualificatifs à la Coupe du monde 2014 de football au Brésil.

«On sait très bien que la tâche ne sera pas facile, qu'il va falloir s'employer si on veut se qualifier. N'oublions pas que les Algériens ont réussi à marquer deux buts à l'aller et qu'ils doivent absolument l'emporter cette fois. Mais on a une bonne équipe et je suis persuadé qu'on a les moyens de faire quelque chose là-bas», a déclaré Panandetigui au micro de FIFA.com. Les Étalons avaient remporté le match aller disputé le 12 octobre dernier à Ouagadougou sur le score de 3 à 2. Un match nul suffirait au Burkina Faso pour se qualifier au Mondial 2014 pour la première de son histoire, mais le joueur de la formation sud-africaine de Chippa United assure que son équipe ne fera pas de calculs en Algérie. «Ce serait une erreur d'aller là-bas pour assurer le nul. C'est toujours difficile de défendre dans ces situations. On doit aller chercher la victoire et essayer de jouer le plus possible dans leur camp», prévient le joueur aux 50 sélections internationales. Pour l'expérimenté défenseur des Étalons, il faudrait que ses coéquipiers notamment les jeunes abordent le match retour avec sang-froid et sans pression pour espérer décrocher la qualification. «Il ne faut pas que les jeunes se mettent trop de pression sur les épaules. Ils doivent garder leur calme. On peut battre n'importe qui si on joue aussi bien qu'à la CAN, mais ça ne marchera pas si tout le monde commence à se prendre pour Maradona», a estimé l'intéressé.

«On doit rester nous-mêmes. Beaucoup de nos joueurs évoluent dans des grands clubs européens. Ils ont l'expérience de ce genre de matches, mais la qualification pour la Coupe du monde passera avant tout par une grande performance collective.» a-t-il ajouté D'autre part, le Burkinabé de 29 ans regrette l'absence de certains joueurs cadres au match retour pour diverse raison notamment l'attaquant Aristide Bancé, auteur du but de la victoire à l'aller à Ouagadougou. Le joueur du Fortuna Düsseldorf, qui avait participé en 2003 à la Coupe du Monde U-20, s'est à nouveau blessé à un bras. «Tout le monde sait que Bancé est un joueur important pour nous», regrette son coéquipier Panandetigui.



vous du club, à commencer par celui de ce dimanche à Villarreal, comptant pour la 10<sup>e</sup> journée de l'Europa League de football.

Si Soumani figurait dans le onze de départ de son équipe lors de la réception des Néerlandais de PSV Eindhoven (0-0), Feghouli n'a même pas été convoqué par son entraîneur, le Serbe Miroslav Djukic, pour le rendez-vous à domicile face aux Suisses de Saint-Gall (5-1).

Le coach du club valencien a pris cette décision pour ménager le joueur algérien, en vue des prochains rendez-

vous du club, à commencer par celui de ce dimanche à Villarreal, comptant pour la 10<sup>e</sup> journée de l'Europa League de football.

À l'issue de cette large victoire, le FC Valence remonte à la 2<sup>e</sup> place au classement du groupe A, avec 6 points, à trois longueurs du leader, Swansea (9 pts), tenue en échec chez lui par le club russe de Kuban Krasnodar (1-1).

De son côté, le Dinamo Zagreb de Hifal Soumani,

a laissé filer une belle occasion de se relancer dans son groupe B, avec ce match nul décevant face au PSV.

Le champion de Croa-

tice aura besoin de puiser dans des ressources lors des trois dernières journées pour arracher sa qualification pour le prochain tour, chose qui sera vraiment difficile à atteindre. Ce groupe B est dominé par la surprise formation bulgare de PFC Ludogorets Razgrad, vainqueur lors de cette journée sur le terrain des Ukrainiens de Tchernomorets Odessa (1-0), et solide leader avec 9 pts, devant le PSV Eindhoven (2e, 4 pts) et Tchernomorets (3e, 3 pts). Le Dinamo Zagreb est bon dernier avec un point seulement.

Le champion de Croa-

CAPITULATION  
RIRE■POURRI■  
ISONZO■BIISK  
TE■AULNE■DES  
IMA■RU■RAIL■I  
CELAI■EGOUT■  
AN■ICHNEUMON  
ITE■HIC■T■RE  
L■RU■DECADRA  
LESBIEN■TIEN  
ELEE■USE■TOT  
R■S■EXERCONS

## CHAMPIONNAT D'AFRIQUE HANDBASKET

## L'Algérie met son titre en jeu

La sélection nationale algérienne en handibasket mettra son titre africain en jeu, à partir de samedi 1 à Luanda (Angola), à l'occasion de la 4<sup>e</sup> édition du Championnat d'Afrique prévu du 26 octobre au 2 novembre à la salle Citadelle des Sports, et qualificatif au Championnat du monde.

Outre l'Algérie, le tournoi regroupera cinq autres nations, à savoir : l'Angola, le Nigeria, le Maroc, l'Egypte et l'Afrique du Sud. «Notre mission est claire, défendre notre acquis en 2010 en Afrique du Sud. Ça sera très difficile, pour la simple raison que notre équipe, après le sacre et sa participation historique au championnat du monde, a été mise en veilleuse, ce qui a cassé un travail de longue haleine qui avait été entamé», a indiqué avec amertume, Toufik Meddour, entraîneur national aux côtés de Mohamed Tahar Kisrane.

Afin de préparer le rendez-vous africain, l'équipe algérienne a bénéficié d'un travail accéléré effectué dans une période très courte, ponctué par des matchs d'application contre des clubs professionnels du championnat turc.

«On a eu trois mois de travail. Ce qui est évidemment très peu pour une sélection qui s'appréte à prendre part à un championnat continental et qui vise de surcroît de défendre son titre, devant des sélections qui n'ont pas cessé de progresser au moment où nous étions à l'arrêt», a expliqué M. Meddour. Néanmoins, selon l'entraîneur national, l'équipe algérienne ira à Luanda en conquérante et pour ramener le trophée et préserver le titre. «On ira en terre anglaise pour préserver notre acquis de 2010. Et pour une bonne entame de la



compétition, négocier le premier match (contre le Maroc) est très important, car il déterminera notre parcours durant le tournoi qui se jouera en système de championnat (1<sup>er</sup> tour), avant d'entamer l'élimination directe», a souligné le technicien.

Après le Maroc (le 26 oct.), les Verts affronteront, tour à tour, l'Angola (27 oct.), l'Egypte (28) l'Afrique du Sud (29) et le Nigeria (le 30 oct.). Les six sélections bénéficieront d'une journée de repos (jeudi 31 oct.), avant l'entame le vendredi 1<sup>er</sup> novembre, de la seconde phase, prévue en élimination directe.

Le 5<sup>e</sup> affrontera le 6<sup>e</sup> pour la 5<sup>e</sup> place et les quatre premiers joueront les demi-finales. La finale et la petite finale sont programmées pour la journée du 2 novembre.

«Il était de notre devoir, nous les responsables techniques, de donner une chance à quelques éléments de la catégorie des -23 ans qui devaient être la relève des seniors. Ils ont le niveau requis et sont l'avenir du handibasket algérien», a conclu l'entraîneur national, Toufik Meddour.

M. Meddour qui compte sur «l'or» de ses hommes pour sortir leur épingle du jeu.

La compositrice choisie par l'entraîneur national est constituée de douze joueurs dont quatre évoluant en France et deux jeunes athlètes issus de la sélection des moins de 23 ans, qui avait été privée de prendre part au championnat d'Afrique de la catégorie en 2012, qualificatif au Mondial.

«Il était de notre devoir, nous les responsables techniques, de donner une chance à quelques éléments de la catégorie des -23 ans qui devaient être la relève des seniors. Ils ont le niveau requis et sont l'avenir du handibasket algérien», a conclu l'entraîneur national, Toufik Meddour.

#### Liste des athlètes de l'équipe algérienne pour Luanda :

Ait Ahmed Alhel, Samir Daoudi, Samir Ladadjat, Ahmed Mokhfia, Bilel Ayache, Lotfi Zidi, Nabil Gueddoun, Lakhdar Badache, Abdennour Guerraboudj, Zouhir Boulafa, Walid Rezouani et Fethé Benkhedda.

APS

## Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA DE OUARGLA  
DAIRA DE HASSI MESSAOUD  
COMMUNE DE HASSI MESSAOUD  
CODE FISCAL : 098430045055810

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU PROJET

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics, modifié et complété.

Le président de l'assemblée populaire communale de Hassi Messaoud informe tous les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert N° 43 /2013

Paru dans les journaux nationaux :

\* EL-JAZAIR NEWS du 05/09/2013

\* DKNEWS du 05/09/2013

Relatif à l'ACQUISITION DE 03 CAMIONS de 6,5 tonnes à 8 tonnes.

L'évaluation et l'analyse des offres conformément aux critères prévus au cahier des charges ont donné les résultats suivants :

ENTREPRENEUR	OFFRE TECHNIQUE 60	OFFRE FINANCIERE 40	TOTAL 100	MONTANT TTC	Délais	Obs
EURL MADIMAS	44	40	84	29 133 000,00 DA	60 jours	Mieux DISANT

Conformément aux dispositions de l'article 114 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics, modifié et complété. Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès du comité de la commune des marchés publics dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les journaux nationaux, et le BOMOP.

Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. Le service contractant est tenu d'inviter les soumissionnaires intéressés, de se rapprocher de nos services au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du projet, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU DE LA WILAYA DE OUARGLA  
NIF:099030015051545

Programme de consolidation de la croissance économique (tranche 2012)

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 42/2013

La direction des ressources en eau de la wilaya de Ouargla lance un avis d'appel d'offres national restreint pour :

#### Realisation d'un forage albien pour l'A.E.P à Ain Beida Wilaya de Ouargla

Les entreprises qualifiées en hydraulique activité principale catégorie IV (code 34-303) et plus peuvent retirer les cahiers de charges auprès de la direction des ressources en eau de la wilaya de Ouargla, service de l'administration des moyens sis Rue Abderrahmane Bouab BP 12 Ouargla Tel : 0297/636653, Fax: 0297/63654.

Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires suivantes:

#### 1-Offre technique:

1. Certificat de qualification et de classification professionnelle activité principale hydraulique catégorie IV (code 34-303) et plus en cours de validité à la date de dépôt des offres (copie légalisée).

2. Copie légalisée du Registre de commerce.

3. Caster judiciaire du signataire de la soumission en cours de validité à la date de dépôt des offres (copie légalisée).

4. Carte d'immatriculation fiscale (copie légalisée).

5. Extrait de rôle apuré ou accompagné d'un échéancier en cas de dette en cours de validité à la date de dépôt des offres (copie légalisée).

6. Attestation de mise à jour CNAS apurée ou accompagnée d'un échéancier en cas de dette en cours de validité à la date de dépôt des offres (copie légalisée).

7. Attestation de mise à jour CACOBATH apurée ou accompagnée d'un échéancier en cas de dette en cours de validité à la date de dépôt des offres (copie légalisée).

8. Attestation de mise à jour CASNO apurée ou accompagnée d'un échéancier en cas de dette en cours de validité à la date de dépôt des offres (copie légalisée)

9. Planning prévisionnel des travaux

10. La déclaration à souscrire dûment remplie, datée, signée et établie selon le modèle du cahier des charges.

11. La déclaration de probité dûment remplie, datée, signée et établie selon le modèle du cahier des charges.

12. Cahier des charges doit être rempli, daté, paraphé et renseigné.

13. Références professionnelles (attestation de bonne exécution des projets réalisés).

14. Bilans fiscaux des années (2010-2011-2012) (copie légalisée).

15. Moyens matériels à mettre à pied d'œuvre pour ce projet accompagnés des pièces justificatives (cartes grises et assurances ou les factures pour le matériel non concerné par les cartes grises).

16. Encadrement technique à mettre à pied d'œuvre pour le projet accompagnée des pièces justificatives (di-

plomes, et déclarations aux services de Sécurité sociale), 17. Statut pour des entreprises concernées accompagné des pièces justificatives (copie légalisée).

18. Attestation de déclaration des comptes sociaux (copie légalisée).

NB : ce projet ne sera attribué qu'aux entreprises n'ayant pas plus de deux projets en cours de réalisation avec les services de la wilaya.

#### 2-Offre financière :

1. La soumission dûment renseignée, datée et signée.

- Le bordereau des prix unitaires dûment renseigné, daté et signé.

Le devis quantitatif et estimatif dûment renseigné, daté et signé.

Les offres technique et financière doivent être contenues dans deux (02) enveloppes fermées et cachetées ne comportant que les mentions suivantes :

- **Enveloppe N° 01 :** Offre technique de l'avis d'appel d'offres national restreint N°42/2013 pour la Realisation d'un forage albien pour l'A.E.P à Ain Beida, wilaya de Ouargla

- **Enveloppe N° 02 :** Offre financière de l'avis d'appel d'offres national restreint N°42/2013 pour la Realisation d'un forage albien pour l'A.E.P à Ain Beida, wilaya de Ouargla .

Ces offres devront être déposées au secrétariat de la direction des ressources en eau de la wilaya de Ouargla, à l'intérieur d'une enveloppe principale anonyme et ne comportera que la mention suivante :

**A Monsieur le Directeur des ressources en eau de la wilaya de Ouargla**

**ANE PAS OUVRIR**

**Appel d'offres national restreint N° 42/2013**

**Réalisation d'un forage albien pour l'A.E.P**

**à Ain Beida Wilaya de Ouargla**

La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à compter de la date de la 1<sup>re</sup> publication dans la presse ou le BOMOP.

Le jour de dépôt des offres correspond au dernier jour de préparation des offres et l'heure limite est fixée jusqu'à 12h00.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée au jour ouvrable suivant jusqu'à 12h00.

Le jour d'ouverture des plis techniques et des offres financières est fixé au dernier jour de préparation des offres à 14h00 au siège de la direction des ressources en eau de Ouargla.

Les entreprises concernées sont invitées à y assister. Les entreprises soumissionnaires resteront engagées par leurs offres pendant la durée de préparation des offres plus 03 mois.

## ALGÉRIE-BURKINA FASO (BARRAGES MONDIAL 2014 RETOUR)

# Quand le président de la FBF verse dans la provocation !

S. Ben

**Le président de la Fédération burkinabé de football (FBF) Sita Sangaré n'a pas été «honnête» avec ses concitoyens en provoquant les Algériens lors d'une conférence de presse tenue mercredi dernier au siège de son instance sportive en évoquant «une prétendue situation sécuritaire» en Algérie !**

Ainsi, et à moins d'un mois des barrages retour face à l'Algérie, le 19 novembre prochain à 19h15 au stade Mustapha Tchaker de Blida, le premier responsable de la FBF n'a pas eu le courage de dire la vérité à ses compatriotes «supporters» des Etalons concernant la décision de ne point leur organiser un déplacement en Algérie, soit par manque de courage, soit par «honte».



Sinon comment expliquer que son argument pour ne pas organiser ce déplacement des supporters burkinabés a été de déclarer, entre autres que : «Pour des raisons de sécurité et surtout que nous sommes certains de nous qualifier, il n'est pas prudent d'y envoyer des supporters. Seulement quelques officiels et 6 journalistes vont donc accompagner l'équipe», a fait savoir le président de la FBF.

Vainqueurs des Verts (3-2) au match aller disputé le 12 octobre dernier à Ouagadougou, les hommes de Paul Put affronteront l'équipe al-

gérienne le 19 novembre prochain à Blida avec l'ambition d'aller pour la première fois de leur histoire au Mondial.

Et comme les deux buts inscrits par les Algériens en terre burkinabé pourront coûter leur pesant d'or au décompte final, et sachant que les chances de son équipe de se qualifier en Algérie, le colonel Sita Sangaré ne pouvait bien évidemment l'avouer à ses compatriotes. D'autant qu'il est vrai que le football n'est point une science exacte.

D'autre part, le président de la FBF aurait bien pu re-

connaître qu'Air Burkina n'a pas les mêmes moyens qu'Air Algérie pour assurer le transport des supporters des Etalons.

Donc n'ayant pas ce courage de dire la vérité à ses compatriotes, le président de la Fédération burkinabé de football s'est lancé dans cette déclaration incendiaire au moment où les deux ministres des Affaires étrangères algérien et burkinabé, MM. Ramtane Lamamra et Yipene Djibril Bassole ont appelé, lundi dernier à Alger, à ce que le match de Blida soit une «rencontre entre la jeunesse des deux pays pour raffermir les relations entre l'Algérie et le Burkina Faso» !

Par contre, le président de la FBF est optimiste pour le match retour contre les Verts en se basant sur "la détermination des joueurs eux-mêmes, qui savent ce qui les attend à Blida". A noter que la sélection burkinabé de football est attendue en Algérie le 15 novembre prochain via Casablanca.

## CR BÉLOUZDAD

### Gamondi refuse Hemani, un attaquant ghanéen proposé

L'entraîneur du CR Bélouizdad (L1 algérienne de football), Angel Gamondi, se prononcera prochainement sur le recrutement ou non d'un attaquant ghanéen proposé au club en vue du mercato hivernal, après avoir refusé d'engager Nabil Hemani qui vient d'être libéré par le NA Hussein Dey (L2, Algérie), a appris l'APS vendredi auprès de la direction de la formation de Laâquiba. La direction du CRB s'active d'ores et déjà pour renforcer ses rangs en vue de la deuxième partie de la saison, après un recrutement jugé "modeste" au cours de l'intersaison. Son principal souci est de renforcer sa ligne offensive, d'où son intérêt pour l'attaquant ghanéen proposé par un agent de joueurs. Les responsables belouizdadiens qui comptaient faire venir Hamani, libre de tout engagement après la résiliation de son contrat avec le NAHD, ont buté sur le refus de leur entraîneur argentin, selon la même source. Dans le plan de recrutement des dirigeants des Rouge et Blanc de la capitale, il est question également d'engager un latéral droit. Youcef Benamara, très peu utilisé cette saison à l'USM Alger (Ligue 1), est pressenti pour porter le maillot du "Chabab" à partir de janvier prochain, ajoute t-on de même source.

## Roger Lemerre : «Difficile pour moi de diriger un autre club algérien que le CS Constantine»

Le technicien français Roger Lemerre a affirmé hier qu'il lui serait «difficile» d'entraîner un autre club en Algérie autre que le CS Constantine (Ligue 1 de football), qu'il avait mené à la 3e place au classement de la saison 2012-2013. «Ce serait difficile pour moi de diriger un autre club que le CS Constantine (dernier club dirigé par Roger Lemerre en 2012-13, avec lequel il avait fini troisième, ndlr). Je ne pourrais pas aller à Sétif ou au Mouloudia Alger», a affirmé l'ancien sélectionneur de l'Equipe de France dans une intervention au site du magazine *France Football*. Roger Lemerre avait assuré les destinées techniques du CSC pendant une saison, avec à la clé une qualification pour une compétition continentale. Il avait décidé de quitter le club de Cirta à l'issue de l'exercice pour des «considérations personnelles». Annoncé du côté de l'Espérance de Tunis, en remplacement du Tunisien Maher Kanzari, Lemerre a balayé ces «rumeurs».

«Je ne me suis même pas posé la question à partir du moment où tout cela n'est que de la rumeur», s'est-il contenté de souligné. Par ailleurs, le technicien français n'a pas écarté l'idée de revenir sur les terrains. «S'il y a bien un club où je pourrais retourner, c'est bien l'Espérance. Mais pour l'heure, j'ai à m'occuper

## Les Etalons du Burkina Faso en Algérie le 15 novembre

La sélection nationale du Burkina Faso est annoncée pour le 15 novembre prochain en Algérie, en prévision de son match contre son homologue algérienne, prévu quatre jours après, au stade Mustapha Tchaker (Bila), pour le compte des barrages (retour), qualificatifs à la Coupe du monde de football (Brésil-2014).

D'après le programme établi par la Fédération burkinabé de football (FBF), le sélectionneur belge Paul Put et ses poulains s'entraîneront, sur place, trois fois, soit une fois par jour. La dernière séance d'entraînement est prévue au

stade de l'enceinte qui accueillera la rencontre. Le match Algérie-Burkina Faso se déroulera sans aucun supporter burkinabé. Ainsi en a décidé la FBF qui n'amènera à Blida que la délégation officielle accompagnée de six journalistes.

Selon le président de la FBF, l'équipe devra enregistrer le retour de leur attaquant, Sibiri Alain Traoré (Lorient/France), le défenseur Bakary Koné (Lyon/France), blessé lors des barrages aller face à l'Algérie le 12 octobre, et Jean-Noël Lingani qui évolue dans le championnat du Guinée. Par

contre, l'équipe burkinabé enregistre l'absence de certains joueurs cadres au match retour pour diverse raison notamment l'attaquant Aristide Bancé, auteur du but de la victoire à l'aller à Ouagadougou. Le joueur du Fortuna Düsseldorf, qui avait participé en 2003 à la Coupe du Monde U-20, s'est à nouveau blessé à un bras.

Lors du match aller disputé au stade du 4 août de Ouagadougou, le Burkina Faso s'est imposé face à l'Algérie sur le score de 3 à 2. Le vainqueur de la double confrontation se qualifiera à la Coupe du monde 2014 au Brésil.

## Un déplacement risqué pour le CABBA à Oran

Mouad B.

C'est dans une ambiance assez tendue, marquée par quelques suspensions de joueurs (Chebira et Djerrar) et le départ du coach Rachid Belhout que se déroulera la 9<sup>e</sup> journée du championnat national L1. Le CABBA, qui a perdu lors de la dernière journée face à Chlef (1-3), affrontera ce samedi le MCO. Les Bordjiens, à l'extérieur, se montrent plus efficaces et

comptent poursuivre dans cette voie. C'est un match à haut risque pour les deux équipes qui sont à un point d'écart seulement et aussi proches de la zone rouge. Si rien n'est encore joué, le CABBA qui fait preuve d'une irrégularité inquiétante, est le plus proche de la zone dangereuse et risque de s'y retrouver. Les protégés de Benââniha, le coach par intérim, devront revenir avec une victoire pour apaiser la tension que vit le club.

L'entraîneur du CABBA en

est convaincu, sa mission ne sera pas de tout repos face au MCO. Notons que le club Bordjien occupe la treizième place du classement L1.

L'entraîneur est conscient d'avoir à sa disposition un groupe de qualité et en quantité. Le banc des Bordjiens est de plus en plus costaud et gagner sa place permet une émulation permanente. Voir les joueurs arriver à l'entraînement avec sourire et complicité est un signe fort.

Donc, le CABBA qui s'est déplacé avec 18 joueurs à

Oran: Benkhoudja, Toual, Charef, Saadi, Mansour, Ali Guechi, Hamdadou, Bendahmane, Mosrati, Boufihi, Ammour, Hamiche, Ferhat, Yaya, Benââ, Tiaïba, Hammimid et Mesfar.

Et pour cette rencontre le coach par intérim, Benââniha, devrait mettre sa confiance dans un onze qui va appliquer la tactique 4-3-3. Il s'agirait de: Benkhoudja, Saadi, Mansour, Hamdadou, Bendahmane, Ali Guechi, Mosrati, Ammour, Mesfar, Tiaïba, Yaya ou Benââ.

## CABB ARRÉRIDJ

### Le technicien tunisien Maher Kanzari contacté

A la recherche d'un nouvel entraîneur, en remplacement de Rachid Belhout, la direction du CABBA Arréridj (Ligue 1 algérienne de football), a pris attaché avec le technicien tunisien, Maher Kanzari, qui vient de quitter son poste à l'ES Tunis, après l'élimination du club tunisien en demi-finale de la Ligue des champions d'Afrique, a-t-on appris auprès de la direction du club phare des Bibans.

«Nous avons contacté Kanzari mardi pour lui proposer de diriger la barre technique à la place de Belhout. Il n'est pas contre cette idée, seulement, il nous a demandé un temps de réflexion pour pouvoir répondre à notre sollicitation», a affirmé à DK News, Hocine Messaâdi,

président de la SSA/CABBA. Belhout avait été démis de ses fonctions au lendemain de la défaite concédée samedi dernier à Bordj face à l'ASO Chlef (3-1), en match comptant pour la 8<sup>e</sup> journée du championnat.

«Kanzari est un entraîneur connu à l'échelle continentale, s'il viendrait à accepter notre offre, nous allons lui proposer un contrat à long terme», a affirmé le responsable des «Criquets».

La direction du CABBA avait pris attaché, en premier lieu, avec l'ancien sélectionneur national, Rabah Saâdane, mais ce dernier a fini par décliner poliment la proposition.

La piste de l'entraîneur Fouad Bouali a également été

évoquée, mais le stage de formation d'un mois qu'il compte effectuer à l'étranger a "dissuadé" les dirigeants de la formation du CABBA, précise le même responsable.

A l'issue de la 8<sup>e</sup> journée, le CABBA pointe à la peu reluisante 13<sup>e</sup> place au classement avec 8 points, à une longueur du premier relégable, le MO Béjaïa, ne parvenant à enregistrer aucune victoire au stade du 20-Août 1955 de Bordj.

Lors de la 9<sup>e</sup> journée, le CABBA se déplacera cet après-midi à Oran pour donner la réplique au MCO. C'est l'entraîneur adjoint, Brahim Beddar qui dirigera l'équipe dans ce match.

M.A.F

# Un chèque de 40 millions pour Diego Costa ?

L'attaquant de l'Atletico Madrid, Diego Costa, serait dans le viseur de Chelsea, selon plusieurs médias britanniques. Le club londonien serait prêt à payer la clause libératoire du joueur dès cet hiver. Toujours pas convaincu par Fernando Torres en dépit de son doublé en Ligue des Champions, José Mourinho cherche à renforcer son attaque. Dans cette optique, le technicien portugais aurait demandé une enveloppe à son patron, Roman Abramovitch afin d'acheter l'attaquant de l'Atletico Madrid, Diego Costa. Outre Chelsea, Liverpool serait également sur les rangs en cas de départ de Luis Suarez. La clause libératoire du joueur de l'Atletico Madrid serait d'environ 40 millions d'euros.

## Amende pour Mourinho



Suite à l'une de ses réactions lors de la victoire de Chelsea (4-1) face à Cardiff, José Mourinho a été sanctionné par la FA. «Le manager de Chelsea José Mourinho a écopé d'une sanction de 9 376€ pour sa conduite impropre lors du match contre Cardiff City le 19 octobre. C'est la pénalité prévue pour une telle conduite», pouvons-nous lire dans le communiqué publié par la FA. On attend avec impatience la réaction du «Happy One»...



## ROONEY «Nous aurions pu gagner 5-0»



Manchester United l'a emporté face à la Real Sociedad (1-0), mercredi, dans le cadre de la 3e levée de la phase de poules de la Ligue des champions. «Nous avons pratiqué un bon football et nous aurions pu gagner 3-0, 4-0 ou 5-0. Nous sommes heureux d'avoir gagné. C'était le plus important après la rencontre de samedi (et le match nul face à Southampton 1-1, ndlr). Nous voulions vraiment la victoire et nous avons réussi à glaner les trois points», a réagi le buteur des Red Devils sur le site officiel de son club.



## Vidal se verrait bien au Real Madrid

Les supporters de la Juventus Turin risquent de ne pas spécialement apprécier les dernières déclarations d'Arturo Vidal (25 ans). Interrogé par Onda Cero, le Chilien a en effet déclaré qu'il se verrait bien jouer au Real Madrid à l'avenir. «C'est une bonne équipe, il y a d'excellents joueurs et ils vont se battre pour gagner la Champions League. (...) Ce serait bien de jouer au Real Madrid. On verra ce qui se passera à l'avenir», a-t-il lâché. Pas sûr que ces propos soient bien accueillis dans le Piémont...



## Bale OK pour le Clasico

Au micro de Sky, Gareth Bale est revenu sur son état de forme et sa présence ce samedi lors du Clasico contre le FC Barcelone. Le milieu de terrain du Real Madrid pense être apte à jouer. «J'ai eu du temps de jeu cette semaine, je me suis bien entraîné. Je pense que je suis assez bien pour jouer en tant que titulaire. L'entraîneur doit décider si je débute la rencontre sur le terrain ou sur le banc de touche. (...) Je suis sûr que ce sera une belle expérience. Le plus important est de gagner et de prendre les trois points».



## BALLON D'OR



## Ancelotti milite pour... Ronaldo !

A en croire Marca, le technicien italien a fait savoir qu'il ne s'attendait pas à ce que CR7 soit pointilleux, à tous les étages, au quotidien. «Le joueur qui m'a le plus surpris est Cristiano. A la fois pour son niveau et son professionnalisme», a confié «Carletto». En prime, l'ancien coach du PSG a indiqué que pour lui l'ancien joueur de Manchester United «mérite le Ballon d'Or» étant donné qu'il est «le tueur le plus dangereux au monde». Aujourd'hui, Cristiano Ronaldo tentera, avec ses coéquipiers, de venir à bout du FC Barcelone au Camp Nou lors du Clasico qui fait saliver toute la planète foot.

## PSG : La course au jackpot est lancée pour Cavani et Ibrahimovic

Avec respectivement cinq et six buts au compteur en Ligue 1, Edinson Cavani et Zlatan Ibrahimovic pourraient empocher une sacrée somme s'ils venaient à continuer sur cette voie. Le numéro dix parisien percevra 1,5 million d'euros s'il «réalise le meilleur total buts passés décisifs du championnat de France», comme l'indique le Parisien. De son côté, Edinson Cavani recevra une prise de 750 000 euros s'il arrive en tête du classement des buteurs. Il fait bon vivre à Paris pour les deux attaquants, c'est le moins que l'on puisse dire.

## RIBÉRY Une qualité sans équivalent en Europe



Uli Hoeness, le dirigeant du Bayern Munich, a encensé une nouvelle fois Franck Ribéry après la victoire des Bavarois en Ligue des Champions face à Plzen (4-0). Une rencontre au cours de laquelle le Français a inscrit un doublé. «Il rayonne de joie quand il joue. Ce qu'il réalise avec le ballon, c'est comme Rastelli (ndlr : un jongleur du début du siècle dernier reconnu comme le meilleur de l'histoire)», a-t-il déclaré rapporte Bild.

## JOURNÉE DE LA PRESSE

**Le droit de critique est garanti mais dans le cadre de la déontologie de la profession**



Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelfia, a souligné, jeudi à Alger, que le droit de critique est garanti mais doit se pratiquer dans la cadre de la déontologie de la profession. Lors d'une séance plénière de l'assemblée consacrée aux questions orales à l'occasion de la Journée nationale de la presse, M. Ould Khelfia a précisé que son institution constitutionnelle est «une maison de verre solide qui n'est pas affectée par les préjugés et les évaluations déficientes».

«Le droit de critique est garanti en vertu de la loi et est requis et bénéfique, mais il doit se pratiquer dans le cadre de la déontologie de la profession pour que les journalistes puissent pratiquer leur noble profession et avoir leur place et leur crédibilité», a rappelé le président de l'APN.

Dans ce sens, M. Ould Khelfia a souligné que la loi organique relative à l'information adoptée par l'assemblée le 14 décembre 2011 intervient pour «renforcer les acquis du secteur et de ses employés», rappelant que le président de la République, Abdelaziz Bouteflika «a institué la Journée nationale de la presse, étant soucieux de la place que mérite l'information dans notre pays». Concernant l'APN, il a indiqué que les personnes en charge de l'Assemblée «ont veillé, depuis le début du mandat législatif, à ouvrir la voie aux journalistes, hommes et femmes, pour suivre les activités de l'assemblée, à travers l'ouverture, en juin dernier, d'un club de presse».

## Décès

Les familles BENSADOK et I K H L E F d'Alger et de Blida ont l'immeuble de faire part du décès de leur très cher et regretté époux, père, grand-père et oncle

ABDELAZIZ BENSADOK survenu le jeudi 24 octobre 2013.

L'enterrement a eu lieu le jour-même au cimetière de Blida. Qu'Allah Tout-Puissant accorde au défunt Sa Sainte Miséricorde et l'accueille en Son Vaste Paradis.

**A Allah Nous appartenons et à Lui nous retournons.**



## CULTURE

## L'Algérie à l'honneur à l'évènement artistique Al Multaqa de Londres

L'Algérie sera à l'honneur d'un spectacle artistique Crossways-Al Multaqa, prévu le 5 novembre prochain au Leighton House Museum de Londres et auquel prendra part une pléiade d'artistes du Monde arabe, a-t-on appris hier d'une co-productrice de l'évènement établie à Paris.

L'évènement sera une expérience visuelle et sonore qui présentera une pléiade d'artistes de plusieurs générations originaires du Monde arabe d'expressions artistiques diverses: art graphique, photographie, installations vidéos, art performance et musique, dans le but de créer une «plateforme de dialogue créatif» dévoilant les similitudes et différences de cette région, a indiqué Sarah El Hamed à l'APS.

Celle-ci présentera à cette occasion un de ses produits artistiques en prenant le «par» cette fois-ci d'être chef d'orchestre et soliste, en présentant, lors de cette soirée de dialogue créatif entre divers artistes issus du monde arabe, une performance sur les superstitions et les croyances mystiques.

A ses côtés, évolueront également trois autres artistes algériens : Mourad Krinah et Walid Bouchouchi, dans l'Art graphique, et la talentueuse musicienne Yadi. A l'affiche de Crossways, est annoncée aussi une kyrielle d'artistes émergents



et d'autres connus et reconnus comme Hassan Hajaj (Maroc) et Larissa Sansour (Palestine). De talentueux musiciens seront également présents, à l'instar de Zaïto (trappeuse marocaine), Simo Laghnavi (le chanteur de gnawa le plus célèbre au Royaume-Uni) et une invitée spéciale qui jouera une sélection de morceaux exclusifs, Natacha Atlas (Maroc-Egyptienne et Belge).

Côte musical de l'évènement, il s'agira, selon les organisateurs, de créer un croisement en réunissant plusieurs artistes qui collaboreront sur une chanson.

Ce qui donnera, souhaite-t-on, naissance à un paysage sonore exceptionnel générant une fusion de musique populaire contemporaine, rap/hip-hop, gnawa et jazz. L'artiste Sarah El Hamed est

«heureuse» de pouvoir contribuer, à travers ce spectacle, à la promotion de la culture algérienne.

«Une participation à tel projet montre que l'Algérie n'est pas un coin perdu dans le désert, mais un pays à part entière avec une culture, des traditions et une histoire propre», a-t-elle fait valoir.

Tout en explorant, à la faveur d'années passées à Londres, un autre médium, la «art performance», elle organise Al Multaqa en collaboration avec le Collectif Riffy Arts, Riffat Ahmed, à l'origine du projet, et le magazine britannique *Love is the Law*, dans le cadre de *Nour Festival of arts*, un événement culturel qui se tient pour la quatrième année consécutive dans la capitale britannique.

## TAJ annonce la création d'un Prix national annuel de la presse

Le parti Tadjamou Amal Djazaïr (TAJ) a annoncé hier la création d'un prix annuel de la presse récompensant le meilleur article journalistique. Lors d'une rencontre hommage aux différents organes de la presse écrit et audio-visuelle organisée à l'occasion de la Journée nationale de la presse décrétée

récemment par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika et célébrée le 22 octobre, le président de TAJ, M. Amar Ghoul a annoncé la création d'un Prix national de la presse qui récompensera chaque année les meilleurs articles, caricatures et photos de presse publiés dans les do-

maines politique, social, économique et autres. Un jury indépendant composé de journalistes connus procédera à la sélection des meilleures œuvres journalistiques proposées, a précisé M. Ghoul. Il a ajouté que l'initiative était ouverte à toutes les idées créatives sans exception.

Le dépôt des candidatures débutera le 1<sup>er</sup> novembre et s'étendra jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 2014. Les résultats seront annoncés le 3 mai, Journée mondiale de la liberté de la presse et le prix sera remis le 5 juillet, Fête de l'Indépendance. TAJ a rendu hommage à Aissa Messaoudi, représenté par sa famille. APS

### LE DIAGNOSTIC PRÉCOCE PERMET D'ATTEINDRE DES TAUX DE GUÉRISON DE PLUS DE 90%

## Des chercheurs japonais mettent au point un détecteur du cancer du sein à domicile

L'information a été rapportée par les agences de presse. Il s'agit d'une invention qui pourrait révolutionner la détection du cancer du sein. Au Japon, des chercheurs du laboratoire d'ingénierie médicale Newcat de la Nihon University ont conçu un objet qui se présente sous la forme d'une boule qui tient dans la paume de la main. Selon le journal *Le Parisien*, «ce procédé qui pourrait être utilisé à domicile par les femmes permettrait d'éviter la contrignante radiographie en l'absence de signaux négatifs». Les travaux ont duré 8 ans pour mettre au point cette petite boule qui possède un capteur à diode électroluminescente (LED) et un photo-transistor qui, plaqué contre le sein, va y détecter une éventuelle accumulation de sang. Cette dernière peut correspondre à une tumeur cancéreuse.

Le P Mineyuki Haruta, cité par ce journal, a indiqué que «l'appareil est prêt, mais nous sommes une université et n'avons pas la possibilité de le fabriquer et vendre. Nous sommes donc à la recherche d'une entreprise qui pourrait le produire et le commercialiser». «L'objet fini pourrait être accessible à moins de 20 000 yens, soit 150 euros», a déclaré le chercheur. Il bon de rappeler que le diagnostic précoce du cancer du sein permet d'atteindre des taux de guérison de plus de 90% et de sauver des vies. En Algérie, plus de 10 000 nouveaux cas de cancer du sein sont enregistrés annuellement dont la majorité écrasante viennent à un stade avancé de la

maladie. Actuellement, la célébration d'Octobre rose, mois de mobilisation pour la lutte contre le cancer du sein se tient sous le signe du dépistage.

A cette occasion, l'association El Amel d'aide aux personnes atteintes de cancer multiplie les activités dans le cadre de sa campagne de sensibilisation en faveur du dépistage. L'acquisition le 4 février dernier, du mammobile, premier camion de radiologie mobile équipé en technologies numériques, a permis à l'association El Amel d'offrir la possibilité aux femmes des régions éloignées qui ne peuvent pas se déplacer aux structures hospitalières, de passer gratuitement une mammographie, examen radiologique rapide.

Ce dépistage précoce permet de faire reculer le risque de mortalité de manière importante. Selon Hamida Kettab, à la tête de l'association El Amel, le mammobile se trouve actuellement dans la wilaya de Biskra. Il est bon de rappeler que cette association qui existe depuis 1994, apporte aide et assistance aux personnes atteintes de pathologies cancéreuses. Son objectif est de les défendre leurs droits et œuvrer à l'amélioration de leur prise en charge. L'association dispose, par ailleurs, depuis 2006 d'une maison d'accueil (Dar El Amel), située à proximité du centre de Pierre et Marie Curie (CPMC) pour accueillir et héberger les patients défavorisés qui viennent des quatre coins du pays.

Amel B.